

N° 81-595-M au catalogue — N° 079

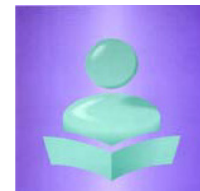
ISSN : 1711-8328

ISBN : 978-1-100-92879-1

## Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

# L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008



par Tamara Knighton, Filsan Hujaleh, Joe Iacampo et Gugsa Werkneh

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation

Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382 Télécopieur : 1-613-951-9040



Statistique  
Canada  
Ressources humaines et  
Développement des compétences Canada

Statistics  
Canada  
Human Resources and  
Skills Development Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-595-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008

**Tamara Knighton**

Statistique Canada

**Filsan Hujaleh, Joe Iacampo et Gugsu Werkneh**

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2009

N° 81-595-M n° 079 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1711-8328

ISBN 978-1-100-92879-1

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-M No. 079).

## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration et à la production de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, y compris de nombreuses personnes de Statistique Canada et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Nous remercions tous particulièrement Lucie Morin, Vicki Wiseman et Pierre Tremblay de leur contribution.

De nombreuses personnes ont apporté une aide précieuse à la production du présent rapport. Nous sommes reconnaissants envers nos collègues de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et de Statistique Canada qui ont examiné le rapport et offert leurs commentaires et leurs suggestions.

Nous souhaitons également remercier Judy Eisl-Culkin et Lorraine Johnson de leur soutien à la production et à la vérification des tableaux et des résultats analytiques, et Danielle Baum de son soutien à la préparation du manuscrit et des tableaux en vue de leur publication.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Acronymes

<b>CEGEP</b>	Collège d'enseignement général et professionnel
<b>EAPE</b>	Enquête sur les approches en matière de planification des études
<b>EASEF</b>	Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation
<b>EÉFA</b>	Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes
<b>EPEP</b>	Enquête sur la participation aux études postsecondaires
<b>PCEE</b>	Programme canadien pour l'épargne-études
<b>PMR</b>	Personne la mieux renseignée
<b>REEE</b>	Régime enregistré d'épargne-études
<b>RHSC</b>	Ressources humaines et Développement des compétences Canada
<b>SCEE</b>	Subvention canadienne pour l'épargne-études

## Table des matières

Remerciements	4
Acronymes	5
Introduction	7
1. Participation à des études et à de la formation	9
2. Besoins ou désirs d'éducation et de formation non satisfaits	20
3. Coûts et financement des études et de la formation	27
4. Sources de soutien pour la prochaine génération d'étudiants de niveau postsecondaire	38
Conclusion	45
Annexe 1	47
Annexe 2	57
Annexe 3	60
Annexe 4	69
Notes en fin de texte	71
Index cumulatif	72

## Introduction

Il est de plus en plus reconnu que l'apprentissage à vie joue un rôle important dans l'économie du savoir d'aujourd'hui, laquelle est caractérisée par l'évolution rapide des technologies et continue des besoins de main-d'œuvre qualifiée. Qui dit apprentissage à vie dit apprentissage non seulement durant l'enfance et en classe, mais également tout au long de la vie et dans une foule de situations. Apprendre à vie, c'est aussi reconnaître que l'apprentissage formel, qui est normalement concentré en début de vie, ne subvient plus nécessairement aux besoins des gens tout au long de leur vie.

Non seulement l'apprentissage à vie est-il indispensable à la productivité, à la compétitivité et à la prospérité du Canada, mais il est également essentiel au bien-être individuel des Canadiens. La poursuite d'études plus avancées et l'acquisition de formation donnent une population plus instruite, et il y a un lien étroit entre une population plus scolarisée et des communautés plus sûres, la bonne santé, un environnement durable, davantage de bénévolat et de dons de charité, une plus grande appréciation de la diversité et une plus grande cohésion sociale.

L'apprentissage à vie s'appuie sur l'éducation et la formation. L'éducation consiste en des modes formels d'apprentissage et se définit comme des activités structurées d'apprentissage conduisant à l'obtention d'un titre, à l'issue plus précisément de programmes combinant de multiples cours menant à l'obtention d'un diplôme, d'un grade, d'un certificat ou d'une licence. La formation consiste en des modes non formels d'apprentissage et se définit comme un apprentissage structuré qui ne conduit pas à l'obtention d'un titre officiel et qui s'obtient au moyen de cours qui ne font pas partie d'un programme ainsi qu'à l'aide d'ateliers et de séminaires.

L'éducation et la formation sont complémentaires. Certes, les études initiales sont cruciales pour renforcer le capital humain du Canada et mettre en valeur le potentiel de la population, mais il est impératif que les gens continuent d'acquérir de nouvelles compétences et d'améliorer celles qu'ils ont déjà. Il est donc important pour les Canadiens de faire non seulement des études plus avancées, mais également de continuer d'apprendre tout au long de leur vie afin de composer avec les pressions externes et les changements en milieu de travail et dans la société en général.

C'est en reconnaissance de cette nécessité d'apprendre tout au long de la vie que s'est tenue l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF) de juin à octobre 2008. L'EASEF regroupe trois enquêtes antérieures qui étaient réalisées séparément pour recueillir de l'information sur les activités d'apprentissage de groupes de population particuliers et offre pour la toute première fois la possibilité d'examiner un éventail d'expériences d'apprentissage au sein d'un ménage (voir l'encadré « Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF) – Aperçu »).

Le présent rapport donne en quatre sections un aperçu des premiers constats de l'EASEF. La section 1 explore la participation des Canadiens de 18 à 64 ans à des études et à de la formation. La section 2 s'intéresse à la proportion des Canadiens de 18 à 64 ans qui avaient des besoins de formation insatisfaits de même qu'aux raisons pour lesquelles les Canadiens n'avaient pas entrepris d'autres études ou suivi d'autre formation. La section 3 traite du coût des études et de la formation ainsi que des sources de financement utilisées pour financer les programmes d'études. La section 4 se tourne vers la nouvelle génération d'apprenants (0 à 17 ans) et examine la proportion des enfants dont les parents épargnent et planifient pour leurs futures études postsecondaires.

### **Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF) – Aperçu**

Le présent rapport découle de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), qui a été menée par Statistique Canada en partenariat avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). L'EASEF regroupe trois enquêtes antérieures qui visaient trois groupes particuliers : 1) l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE), qui mettait l'accent sur les 0 à 18 ans; 2) l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP), qui était centrée sur les 18 à 24 ans; et 3) l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA), qui ciblait les 25 ans et plus. Ces trois enquêtes exploraient des facettes bien précises de l'expérience éducative des Canadiens, mais le fait de les intégrer en une seule enquête, l'EASEF, permet d'aborder de manière plus globale la collecte d'information sur la participation à des études et à de la formation et sur le financement de celles-ci. Bien qu'on puisse utiliser l'EASEF pour faire les mêmes recherches que celles de l'EPEP, de l'EEFA et de l'EAPE, on peut également s'en servir pour mener d'autres recherches qu'il aurait été impossible de réaliser auparavant.

Les résultats de l'EASEF contenus dans le présent rapport portent sur les activités qui ont été entreprises entre les mois de juillet 2007 et juin 2008. Tout au long du présent rapport, l'année 2008 est utilisée pour faciliter la lecture.



## 1. Participation à des études et à de la formation

L'apprentissage à vie est considéré comme l'un des piliers d'une économie du savoir. À une époque d'évolution constante de la technologie et des besoins de main-d'œuvre qualifiée, la capacité du Canada de se mesurer à la concurrence repose sur le savoir et les compétences de sa population active. L'apprentissage à vie va au-delà de la préparation des jeunes au marché du travail, reconnaissant la valeur qu'il y a pour les citoyens d'acquérir des compétences clés et d'actualiser leurs habiletés tout au long de leur vie.

L'EASEF a recueilli de l'information sur deux volets de l'apprentissage à vie : l'éducation et la formation. L'éducation, aussi appelée programmes d'études, englobe les activités d'apprentissage qui sont dispensées par les systèmes formels d'éducation et qui mènent, à l'issue d'études primaires, secondaires ou postsecondaires, à l'obtention d'un titre officiel tel qu'un diplôme ou un grade universitaire ou collégial. À l'éducation s'ajoute la formation, aussi appelée activités de formation, qui englobe des activités structurées d'apprentissage telles que des cours, des ateliers, des leçons privées et de la formation guidée en cours d'emploi qui ne conduisent pas à l'obtention d'un titre d'études officiel.

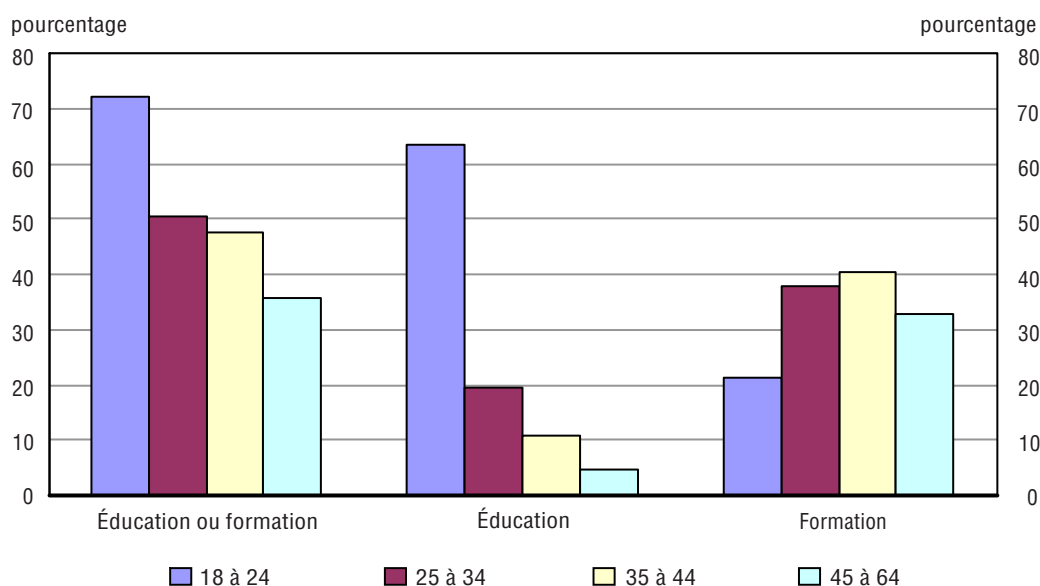
### Près de la moitié des Canadiens de 18 à 64 ans ont fait des études ou suivi de la formation

On estime que de juillet 2007 à juin 2008, dix millions de Canadiens de 18 à 64 ans ont fait des études ou suivi de la formation par intérêt personnel ou professionnel. Cela représentait près de la moitié (47 %) de la population canadienne âgée de 18 à 64 ans. Dans l'ensemble, les Canadiens étaient plus susceptibles dans une proportion de près du double de suivre de la formation que de faire des études : 34 % des Canadiens de 18 à 64 ans avaient participé à des activités de formation telles que des cours, des ateliers et de la formation guidée en cours d'emploi, alors que 18 % avaient suivi des programmes d'études (voir le tableau A.1.1 en annexe). Cela témoigne surtout du genre d'activités d'apprentissage auxquelles les Canadiens participent à différentes étapes de leur vie.

Comme le montre le graphique 1.1, la participation à des programmes d'études diminuait avec l'âge, tandis que la participation à des activités de formation avait tendance à augmenter. La majorité des jeunes Canadiens de 18 à 24 ans faisaient des études, ce qui n'est guère étonnant puisqu'ils étaient à l'âge où beaucoup de Canadiens finissent leurs études secondaires et poursuivent des études postsecondaires. Les études ne sont toutefois pas le seul moyen qu'avaient choisi les jeunes Canadiens pour améliorer leurs connaissances et leurs

compétences, car le cinquième (21 %) des Canadiens de 18 à 24 ans avaient participé à des activités de formation. À l'inverse, alors que la participation à des activités de formation était plus élevée chez les adultes, des proportions appréciables de Canadiens de 25 à 34 ans (19 %), de 35 à 44 ans (11 %) et de 45 ans et plus (5 %) avaient suivi des programmes d'études. Les Canadiens adultes qui avaient participé à des programmes d'études étaient plus susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires non universitaires dans le cadre, par exemple, d'un programme d'études collégiales ou d'un programme de métiers ou de formation professionnelle, tandis que les jeunes Canadiens de 18 à 24 ans étaient plus susceptibles d'avoir suivi un programme universitaire (voir le tableau A.1.2 en annexe).

**Graphique 1.1**  
**Taux de participation à tout type d'études ou de formation, selon le groupe d'âge, 2008**



**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

Un peu plus de femmes (48 %) que d'hommes (46 %) ont fait des études ou suivi de la formation. La proportion des 18 à 64 ans ayant participé à tout type d'études ou de formation variait également selon la province, le niveau de scolarité et le lieu de naissance. Les taux de participation globaux étaient supérieurs en Alberta, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, augmentaient avec le niveau de scolarité et étaient plus élevés chez les Canadiens de naissance (voir le tableau A.1.1 en annexe).

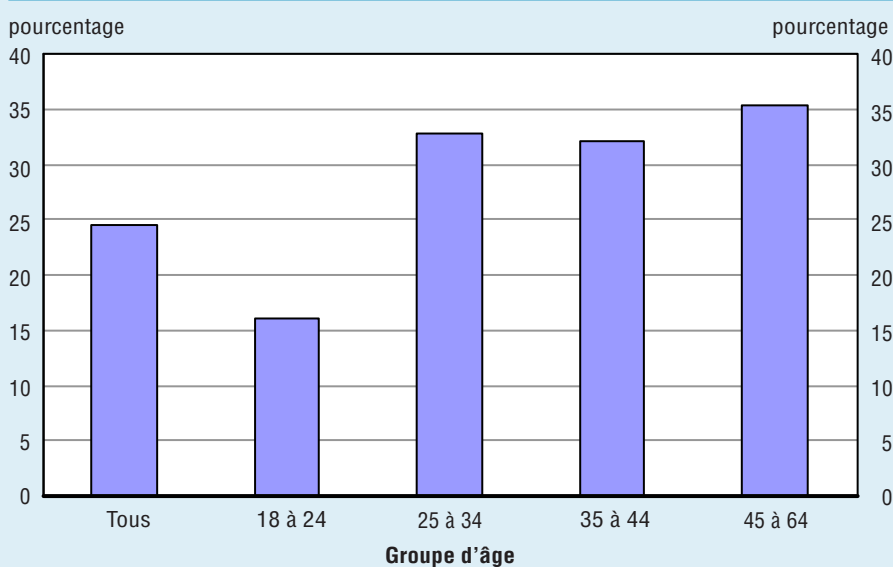
### Les adultes étaient plus susceptibles que les jeunes de faire des études à distance

L'éducation à distance est un autre mode d'apprentissage qui s'offre aux participants à des programmes d'études, qui sont généralement dispensés en classe. L'enseignement à distance est un moyen d'apprendre souple qui réduit les obstacles potentiels à la participation aux études. L'EASEF demandait aux participants à des programmes s'ils suivaient un programme d'éducation à distance, ce qui englobe un éventail de méthodes telles qu'Internet et le courriel, la poste régulière, les émissions de télévision ou de radio et les médias électroniques tels que les DC, les DVD et les vidéocassettes, la vidéoconférence et l'audioconférence en direct ainsi que les téléconférences.

Dans l'ensemble, près du quart des participants à un programme d'études suivaient celui-ci à distance, la proportion variant selon l'âge. Comme le montre le graphique 1.2, deux fois plus de Canadiens âgés de 25 à 64 ans que de Canadiens de 18 à 24 ans faisaient des études à distance.

#### Graphique 1.2

##### Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans suivant leur programme d'études à distance, selon le groupe d'âge, 2008



Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

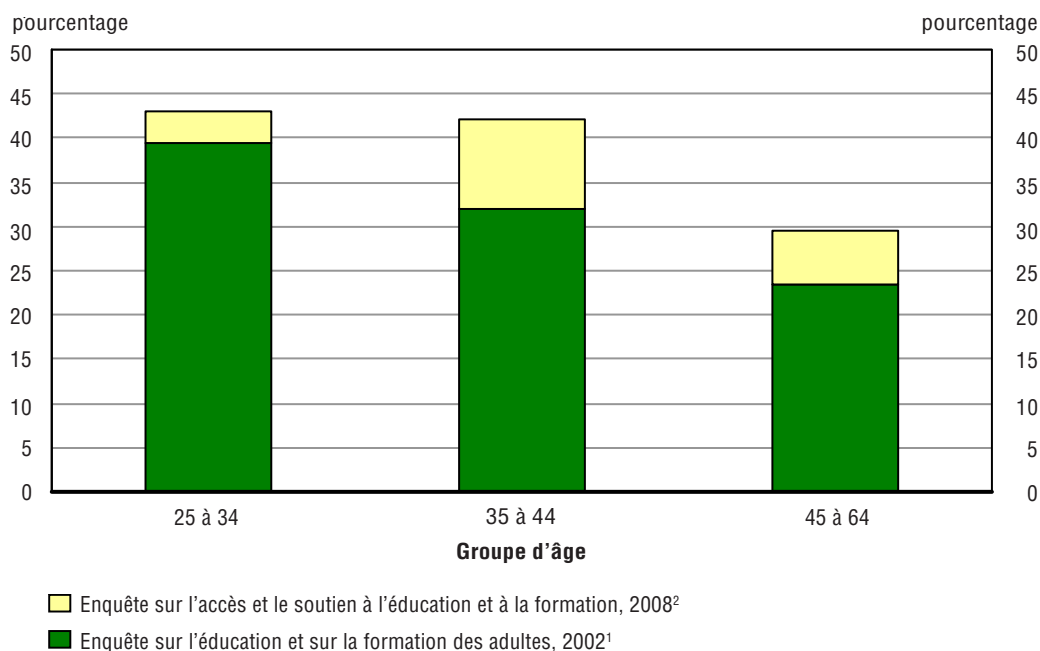
### La proportion de Canadiens de 25 à 64 ans qui faisaient des études ou suivaient de la formation liées à l'emploi est passée de 30 % en 2002 à 36 % en 2008

La présente section se tourne vers les études et la formation liées à l'emploi des Canadiens adultes de 25 à 64 ans afin qu'il soit possible de faire des comparaisons au fil du temps. On notera cependant que près de la moitié des jeunes Canadiens de 18 à 24 ans faisaient des études ou suivaient de la formation liées à l'emploi, ce qui était une proportion supérieure à celle des adultes (36 %). La différence était moins prononcée que pour la participation à tous types d'études et de formation, car ce ne sont pas tous les jeunes Canadiens (65 %) qui disaient suivre leur programme d'études pour des raisons liées à l'emploi.

Parmi les adultes canadiens en âge de travailler (25 à 64 ans), 36 % s'adonnaient à des études ou à de la formation liées à l'emploi, ce qui est plus que les 30 % enregistrés en 2002. Cette augmentation globale était attribuable à un accroissement du taux de participation à des activités de formation, qui est passé de 25 % en 2002 à 31 % en 2008. Le taux de participation à des programmes d'études liées à l'emploi n'a quant à lui pas changé (8 %) (voir le tableau A.1.4 en annexe).

Historiquement, le taux de participation à de la formation liée à l'emploi a tendance à être plus élevé chez les travailleurs plus jeunes que chez ceux plus âgés. L'EASEF montre cependant que les études et la formation liées à l'emploi se répandent de plus en plus chez les Canadiens d'âge moyen. Le taux de participation à des études ou à de la formation liées à l'emploi culminait chez les personnes de 25 à 34 ans (43 %) et chez celles de 35 à 44 ans (42 %), pour redescendre chez celles de 45 à 64 ans (29 %). De 2002 à 2008, comme le montre le graphique 1.3, c'est chez les Canadiens d'âge moyen, puis chez les Canadiens plus âgés, que la participation a le plus augmenté. Cette hausse a été moins prononcée chez les Canadiens plus jeunes. Par conséquent, les Canadiens de 35 à 44 ans affichaient pour la toute première fois un taux de participation semblable à celui des Canadiens plus jeunes, de 25 à 34 ans.

**Graphique 1.3**  
**Participation des Canadiens de 25 à 64 ans à des études ou à de la formation liées à l'emploi, 2002 et 2008**



1. Représente les activités entreprises de janvier à décembre 2002.

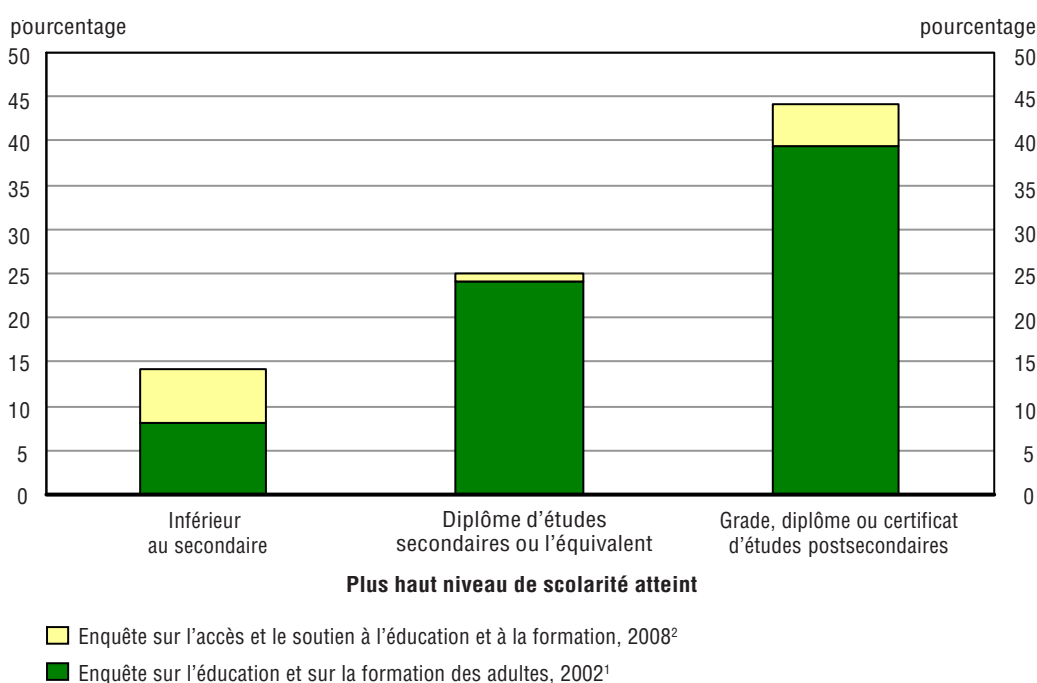
2. Représente les activités entreprises de juillet 2007 à juin 2008.

Sources : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA), 2003 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

Les enquêtes et les études précédentes montrent qu'il y a un lien étroit entre la scolarité et la participation à l'apprentissage à vie : plus elle a d'instruction, plus une personne est susceptible de participer à d'autres activités d'apprentissage. L'EASEF arrive au même constat tout en jetant un éclairage supplémentaire. En effet, même si le taux de participation des personnes ayant fait des études postsecondaires était supérieur, celui des personnes sans diplôme d'études secondaires a progressé de manière notable, étant passé de 8 % en 2002 à 14 % en 2008 (graphique 1.4). Par contre, le taux de participation des personnes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires était semblable en 2008 à celui de 2002.

### Graphique 1.4

#### Participation des Canadiens de 25 à 64 ans à des études ou à de la formation liées à l'emploi, selon le niveau de scolarité, 2002 et 2008



1. Représente les activités entreprises de janvier à décembre 2002.

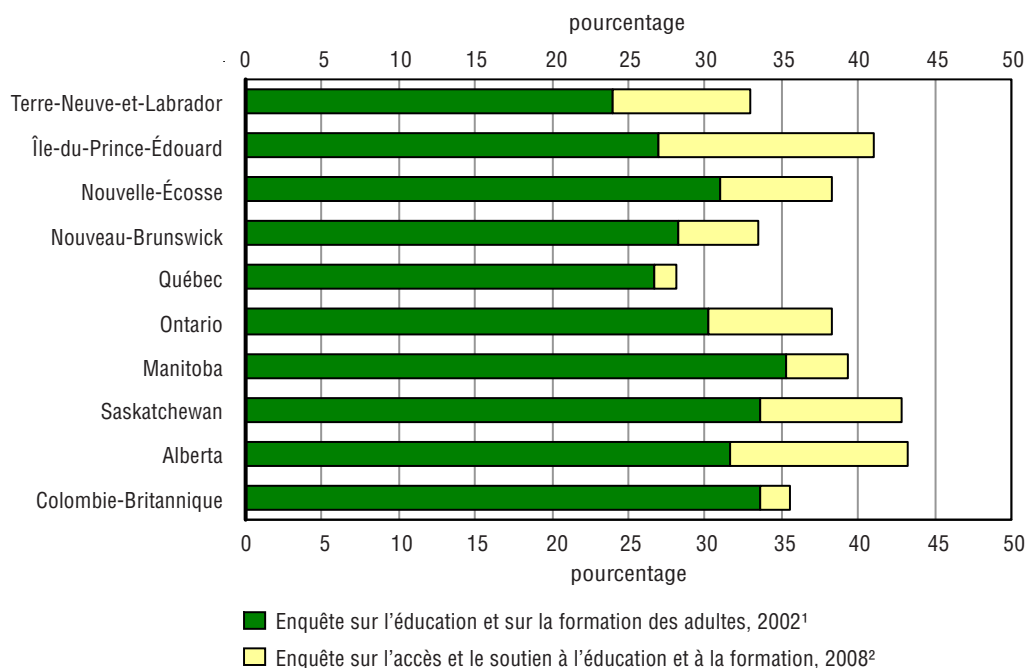
2. Représente les activités entreprises de juillet 2007 à juin 2008.

Sources : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (ÉÉFA), 2003 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

La participation à des études ou à de la formation liées à l'emploi a progressé dans toutes les provinces de 2002 à 2008. La croissance la plus marquée s'est produite à l'Île-du-Prince-Édouard, où le taux de participation est passé de 27 % en 2002 à 41 % en 2008. Ce taux s'est aussi accru substantiellement (dépassant 35 %) à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta. Il s'est accru modérément en Saskatchewan, en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba et a connu une faible hausse au Québec et en Colombie-Britannique (graphique 1.5).

### Graphique 1.5

#### Participation des Canadiens de 25 à 64 ans à des études ou à de la formation liées à l'emploi, selon la province, 2002 et 2008



1. Représente les activités entreprises de janvier à décembre 2002.

2. Représente les activités entreprises de juillet 2007 à juin 2008.

**Sources :** Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA), 2003 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

### Les jeunes Canadiens, ceux sans diplôme d'études secondaires et ceux sans emploi consacraient davantage d'heures à la formation

L'EASEF a recueilli de l'information sur l'intensité des activités d'apprentissage en demandant aux répondants s'ils participaient à temps plein ou à temps partiel à des programmes d'études et en s'enquérant du nombre total d'heures passées à suivre de la formation pour jusqu'à cinq activités de formation liée à l'emploi<sup>1</sup>.

La majorité (63 %) de ceux qui avaient poursuivi des études l'avaient fait à temps plein (voir le tableau A.1.3 en annexe). Cela s'explique surtout par la forte proportion de jeunes Canadiens ayant fait des études. On constate à l'examen des groupes d'âge que 69 % des 18 à 24 ans avaient fait des études à temps plein, comparativement à 19 % des 25 à 34 ans, à 8 % des 35 à 44 ans et à 4 % des 45 à 64 ans.

### Comparaison de la participation à des études et à de la formation au Canada et dans d'autres pays

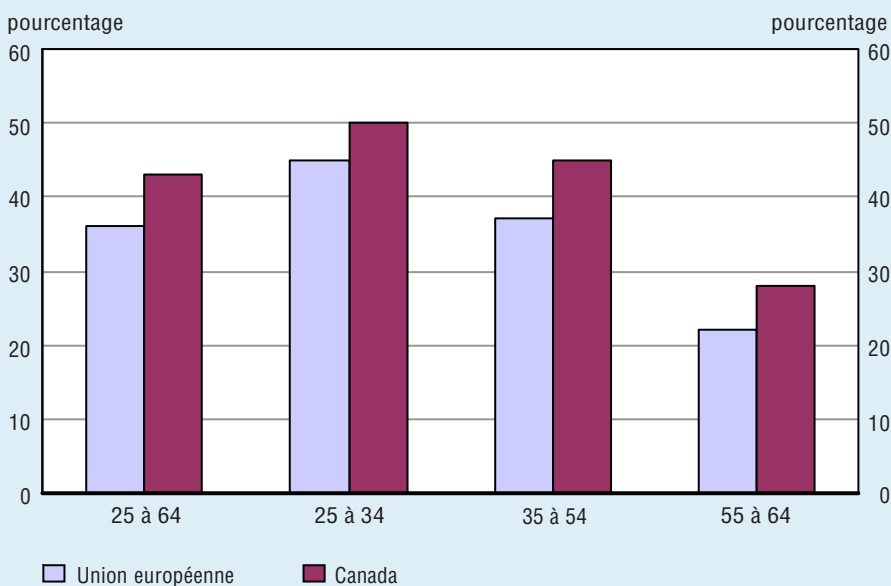
Comment le taux de participation à des études et à de la formation du Canada se compare-t-il à celui d'autres pays? Une étude récente de la Commission européenne (2009) montre qu'en moyenne, 36 % des adultes (personnes de 25 à 64 ans) de 18 pays avaient fait des études ou suivi de la formation par intérêt personnel ou professionnel. Les Canadiens de 25 à 64 ans participaient en proportion supérieure (43 %) à tout type d'études ou de formation, comme l'illustre le graphique 1.6.

Les taux de participation variaient parmi les 18 pays d'Europe, allant de 9 % en Hongrie à 73 % en Suède. Le taux de participation du Canada était supérieur à celui de 12 des 17 pays européens et inférieur à ceux de la Suède (73 %), de la Finlande (55 %), du Royaume-Uni (49 %), du Danemark (45 %) et de la Slovaquie (44 %).

Lorsqu'on examine les données selon le groupe d'âge, on constate que l'écart entre les taux de participation du Canada et la moyenne de l'ensemble des pays d'Europe était moins prononcé chez les personnes de 25 à 34 ans.

**Graphique 1.6**

#### Proportion des adultes de 25 à 64 ans de l'Union européenne et du Canada qui faisaient des études ou suivaient de la formation, selon le groupe d'âge



**Source :** Boateng, Sadig, 2009, « Significant country differences in adult learning ». Statistiques en bref, Eurostat <http://ec.europa/eurostat>.

Les Canadiens qui suivaient de la formation liée à l'emploi consacraient en moyenne 50 heures à leurs activités de formation. Cela revient à huit jours de formation sur une période de 12 mois à raison de six heures par jour de formation. Les hommes passaient plus de temps à suivre de la formation que les femmes (57 heures comparativement à 44 heures).

Il se dégage un lien intéressant entre la participation et l'intensité (moyenne d'heures) de la formation liée à l'emploi lorsqu'on examine celle-ci selon le niveau de scolarité et le statut d'emploi. Pour chacune de ces deux caractéristiques, le groupe au taux de participation le plus faible était également le groupe à l'intensité de formation liée à l'emploi la plus forte. Par exemple, on constate à l'examen de l'intensité de la formation selon le niveau de scolarité que les Canadiens sans diplôme d'études secondaires affichaient la plus grande intensité de formation même s'ils affichaient le taux de participation le plus bas. Et lorsqu'on examine les données selon la situation vis-à-vis de l'activité durant la période de référence, on constate que s'ils étaient les moins susceptibles de suivre de la formation liée à l'emploi, les participants du groupe qui étaient sans emploi n'en affichaient pas moins la plus forte intensité de formation liée à l'emploi (voir le tableau A.1.5 en annexe).

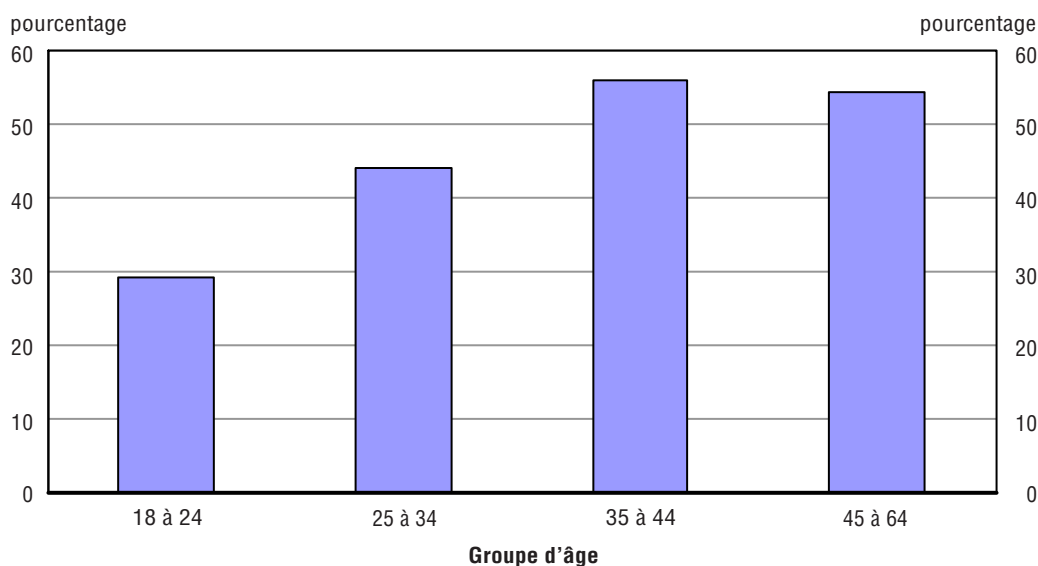
### **Plus du tiers des Canadiens actifs de 18 à 64 ans qui ont participé à un programme d'études ont bénéficié du soutien de leur employeur**

Dans l'EASEF, on considère que les employeurs ont parrainé (ou appuyé) un programme d'études ou une activité de formation lorsqu'ils ont effectué une des activités suivantes : fournir la formation, payer les études ou la formation (directement ou en remboursant l'employé), permettre à l'apprenant d'avoir un horaire de travail flexible pour pouvoir poursuivre ses études ou suivre une formation, donner un congé rémunéré ou fournir le transport à l'emplacement des études ou de la formation.

Plus du tiers (40 %) des personnes de 18 à 64 ans qui avaient un emploi<sup>2</sup> à un moment donné pendant la période de référence et qui ont fait des études ont reçu une forme ou une autre de soutien de leur employeur. Dans la population d'adultes actifs de 25 à 64 ans, cette proportion s'élevait à 50 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2002 (52 %).

Les Canadiens plus âgés étaient moins susceptibles de participer à des programmes d'études, mais ils étaient plus nombreux à recevoir du soutien d'un employeur. Comme l'indique le graphique 1.7, presque deux fois plus de travailleurs adultes de 35 ans et plus que de jeunes actifs de 18 à 24 ans qui ont suivi un programme d'études ont bénéficié du soutien d'un employeur.



**Graphique 1.7****Proportion des Canadiens actifs de 18 à 64 ans ayant participé à un programme d'études qui ont bénéficié du soutien d'un employeur, selon le groupe d'âge, 2008**

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

La proportion de participants à un programme d'études qui ont bénéficié du soutien d'un employeur augmentait proportionnellement au niveau de scolarité (tableau A.1.6 en annexe), allant de 28 % chez les participants ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires à 46 % chez les participants ayant fait des études postsecondaires. À l'échelle provinciale, la plus forte proportion de Canadiens actifs ayant participé à un programme d'études qui ont bénéficié du soutien d'un employeur a été observée à l'Île-du-Prince-Édouard et les plus faibles ont été enregistrées en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador (tableau A.1.6 en annexe).

### Quatre-vingt-neuf pour cent des activités de formation liée à l'emploi entreprises par les Canadiens actifs ont été parrainées par les employeurs

L'EASEF recueillait de l'information sur le soutien des employeurs pour une activité de formation sélectionnée au hasard plutôt que pour toutes les activités de formation. Ainsi, bien qu'il ne soit pas possible d'analyser la proportion de Canadiens qui ont bénéficié de soutien pour leurs activités de formation, on peut examiner les caractéristiques des activités de formation entreprises par les Canadiens. De cette perspective, l'EASEF révèle que la grande majorité (89 %) des activités de formation entreprises par les Canadiens actifs étaient parrainées par un employeur. Parmi les personnes qui avaient un emploi et qui ont suivi une formation, la proportion d'activités de formation parrainées par l'employeur était plus forte chez les hommes, chez les personnes de 35 ans et plus, chez les résidents du Nouveau-Brunswick, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que chez

les personnes nées au Canada. En revanche, la proportion d'activités de formation parrainées par l'employeur variait peu en fonction du niveau d'études (tableau A.1.8 en annexe).

### **La proportion d'activités de formation liée à l'emploi parrainées par l'employeur entreprises par les Canadiens adultes actifs de 25 à 64 ans a augmenté, passant de 88 % en 2002 à 91 % en 2008**

La majorité des activités de formation liée à l'emploi entreprises par les Canadiens adultes actifs<sup>3</sup> de 25 à 64 ans en 2002 étaient aussi parrainées par l'employeur (88 %). Néanmoins, cette proportion a grimpé à 91 % en 2008. Il n'existe pas de données comparatives pour les activités de formation entreprises par la population de jeunes de 18 à 24 ans.

S'il est vrai que la proportion d'activités de formation liée à l'emploi parrainées par l'employeur a augmenté dans l'ensemble, comme l'indique le tableau A.1.9 en annexe, l'augmentation était plus marquée dans certains groupes de population. Par exemple, entre 2002 et 2008, la proportion d'activités de formation liée à l'emploi parrainées par l'employeur a augmenté de façon plus prononcée chez les Canadiens de 35 à 44 ans et de 45 à 64 ans que chez les plus jeunes de 25 à 34 ans. La proportion a également augmenté davantage chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires que chez les personnes qui avaient fait des études postsecondaires. Lorsqu'on examine la situation d'une province à l'autre, on constate que la proportion d'activités de formation liée à l'emploi qui étaient parrainées par l'employeur a augmenté le plus à Terre-Neuve-et-Labrador et au Manitoba. En revanche, des baisses ont été enregistrées à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et en Alberta.

### **Sommaire**

L'EASEF a démontré que près de la moitié des Canadiens de 18 à 64 ans ont participé à un programme d'études ou de formation en 2008. La participation à un programme d'études était plus fréquente chez les jeunes de 18 à 24 ans, mais leur taux de participation à un programme de formation était appréciable. À l'inverse, une plus forte proportion de Canadiens adultes ont déclaré avoir participé à de la formation, mais une proportion notable d'entre eux ont suivi un programme d'études.

La proportion de Canadiens adultes de 25 à 64 ans qui ont participé à un programme d'études ou de formation liées à l'emploi a augmenté, passant de 30 % en 2002 à 36 % en 2008. Une hausse des taux de participation a été observée dans certains groupes de population. Par exemple, les taux de participation ont presque doublé chez les personnes qui avaient un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires, et l'augmentation la plus élevée a été relevée chez les personnes de 35 à 44 ans. Par ailleurs, les hausses des taux de participation survenues au fil du temps étaient faibles chez les adultes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et les résidents du Québec et de la Colombie-Britannique.

Plus du tiers (40 %) des participants à un programme d'études qui occupaient un emploi ont bénéficié du soutien d'un employeur, tandis que la grande majorité (89 %) des activités de formation liée à l'emploi entreprises par les Canadiens actifs étaient parrainées par l'employeur. Le soutien de l'employeur chez les Canadiens adultes actifs de 25 à 64 ans ayant participé à un programme d'études a légèrement diminué en six ans, tandis que le soutien des employeurs pour les activités de formation a augmenté. Plus précisément, la proportion d'activités de formation parrainées par un employeur a augmenté de façon plus marquée chez les Canadiens plus âgés et chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

## 2. Besoins ou désirs d'éducation et de formation non satisfaits

La participation à des études ou à de la formation est un moyen important de permettre aux Canadiens de réaliser tout leur potentiel. Mais ce ne sont pas tous les Canadiens qui veulent étudier ou recevoir de la formation ou qui en ont besoin qui le font. Les Canadiens qui ont suivi de la formation et qui ont fait état d'autres formations les intéressant font preuve d'un souci d'améliorer continuellement leurs compétences et de se recycler. Certains Canadiens – tant participants que non participants – ont déclaré avoir des besoins ou des désirs de formation non satisfaits. La présente section examine la proportion des Canadiens de 18 à 64 ans qui ont déclaré qu'ils avaient eu le désir ou besoin en 2008 de faire des études ou de suivre de la formation sans avoir pu le faire et se penche sur les raisons pour lesquelles ces Canadiens n'ont pas entrepris ces activités d'apprentissage. La présente section s'intéresse également à la proportion des Canadiens que l'on pourrait considérer comme désengagés de l'apprentissage à vie, n'ayant pas fait d'études ou suivi de formation durant la période de six années visée.

### Définir les besoins ou désirs d'éducation ou de formation non satisfaits

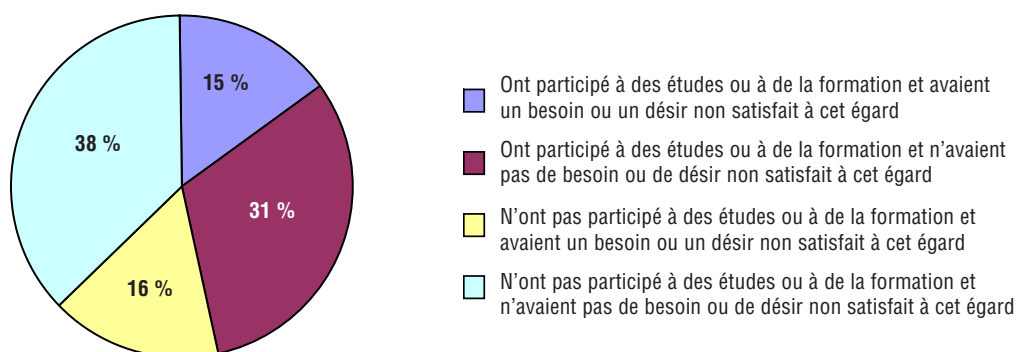
L'EASEF demandait aux répondants s'il y avait de la formation qu'ils avaient voulu suivre ou dont ils auraient eu besoin, mais sans l'avoir fait. Avoir le besoin ou le désir de suivre de la formation peut être considéré comme un indicateur du fait d'être disposé ou prêt à s'engager dans une activité de formation. C'est pour cela et par souci de simplicité analytique que les deux groupes (celui ayant des besoins non satisfaits et l'autre ayant des désirs insatisfaits) sont combinés dans le présent rapport.

### Environ le tiers des Canadiens de 18 à 64 ans ont déclaré qu'ils auraient voulu participer à des études ou à de la formation ou avoir eu besoin de le faire mais sans l'avoir fait

Le graphique 2.1 montre la ventilation des Canadiens selon leur statut de participation à des études ou à de la formation et indique s'ils avaient des désirs ou des besoins d'éducation ou de formation non satisfaits. Parmi les Canadiens de 18 à 64 ans, 15 % ont fait des études ou suivi de la formation et ont déclaré un besoin ou un désir non satisfait, 31 % ont fait des études ou suivi de la formation et ont déclaré ne pas en avoir besoin davantage, 16 % n'ont pas fait d'études ou suivi de formation et ont déclaré avoir un besoin ou un désir non satisfait à cet égard et 38 % n'ont pas fait d'études ou suivi de formation et ont déclaré ne pas en avoir besoin.

## Graphique 2.1

### Ventilation des Canadiens de 18 à 64 ans selon leur statut de participation à des études ou à de la formation et leur besoin d'autres études ou formation, 2008



Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

En tout, près du tiers (32 %) des Canadiens de 18 à 64 ans ont déclaré qu'il y avait des études qu'ils voulaient faire ou de la formation qu'ils voulaient suivre ou dont ils avaient besoin, mais qu'ils n'avaient ni faites ni suivies (voir le tableau A.2.1 en annexe). Cette proportion était plus élevée chez les femmes (34 %) que chez les hommes (29 %).

On constate à l'examen des données par groupe d'âge que les personnes âgées de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans étaient proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir des désirs ou des besoins non satisfaits (39 % et 38 % respectivement). En revanche, des proportions moindres de personnes du groupe le plus âgé (55 à 64 ans) et du groupe le plus jeune (18 à 24 ans) ont déclaré avoir un besoin ou un désir non satisfait (20 % et 26 % respectivement) (voir le tableau A.2.1 en annexe).

Il y avait également un lien entre la proportion de Canadiens qui ont déclaré ne pas avoir fait les études ou suivi la formation dont ils auraient eu besoin ou qu'ils auraient voulu, d'une part, et le niveau de scolarité, d'autre part. Les répondants ayant fait des études postsecondaires étaient proportionnellement plus nombreux (34 %) à déclarer un besoin ou un désir non satisfait que ne l'étaient ceux ayant un diplôme d'études secondaires (26 %) et ceux sans diplôme d'études secondaires (30 %). Comme le montre la section 1, les répondants plus instruits étaient également plus susceptibles de suivre de la formation. Le fait d'apprendre en faisant des études ou en suivant de la formation peut amener à prendre davantage conscience de son manque de connaissances ou de compétences; voilà peut-être une des raisons pour lesquelles le besoin d'éducation ou de formation non satisfait était plus grand chez les personnes à niveau de scolarité élevé.

On constate à l'examen des données par province que la proportion de personnes ayant un besoin d'études ou de formation non satisfait était plus élevée au Québec (33 %) et en Ontario (32 %) et moins élevée à l'Île-du-Prince-Édouard (24 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (25 %) (voir le tableau A.2.1 en annexe).

## **Soixante-huit pour cent des Canadiens de 18 à 64 ans invoquaient au moins une raison pour ne pas avoir entrepris d'autres études ou d'autre formation**

Trente-et-un pour cent des Canadiens ont fait des études ou suivi de la formation pendant la période de référence et ont déclaré qu'il n'y avait pas d'autres études ou d'autre formation dont ils auraient eu besoin ou qu'ils auraient voulu entreprendre. Par contre, 68 %<sup>4</sup> des Canadiens de 18 à 64 ans ont déclaré au moins une raison pour ne pas avoir poursuivi leurs études ou suivi d'autre formation durant la période de référence.

## **Les responsabilités familiales, le travail et l'horaire de travail étaient parmi les raisons les plus souvent invoquées par les Canadiens qui n'ont pas entrepris d'autres études ou d'autre formation**

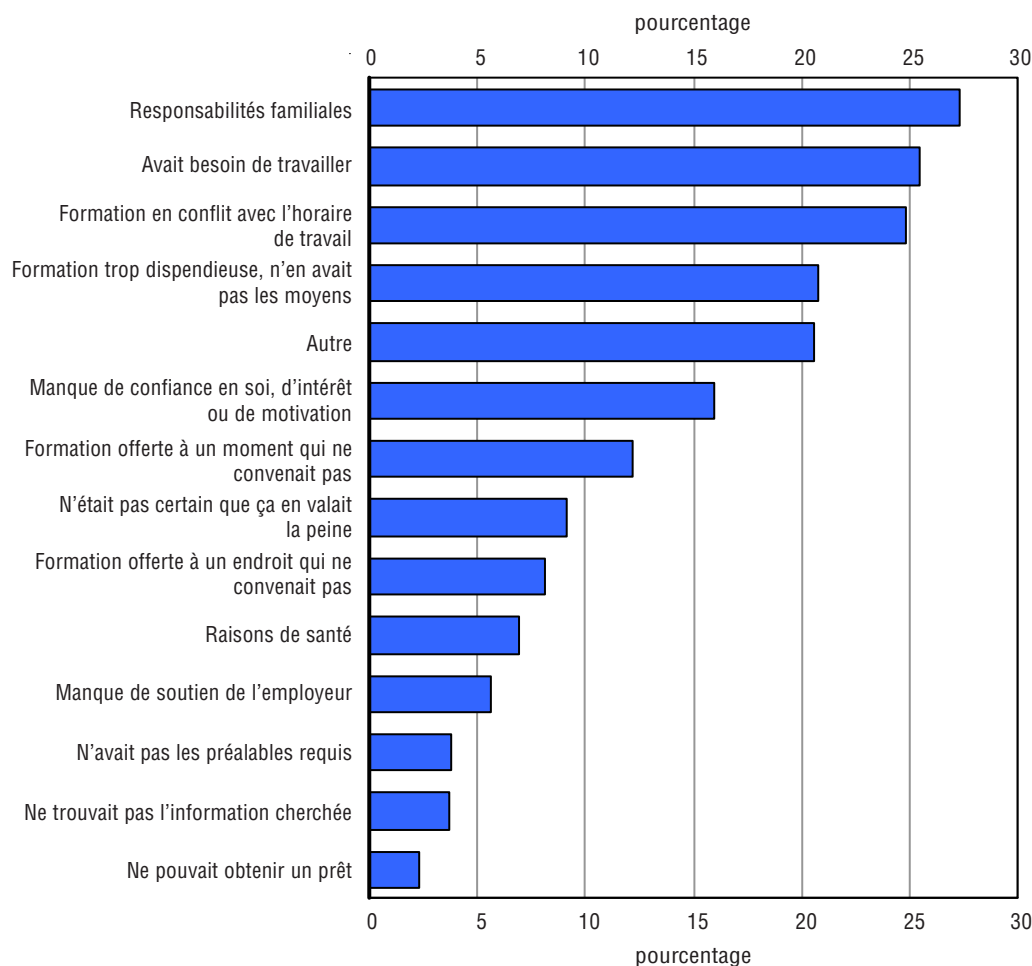
Comme l'illustre le graphique 2.2, les raisons pour lesquelles les Canadiens de 18 à 64 ans ne sont pas allés plus loin dans leurs études ou leur formation durant la période de référence variaient. Les plus souvent signalées étaient les obligations familiales (27 %), suivies du besoin de travailler (26 %), de l'horaire de travail (25 %) et du coût (21 %). En revanche, les Canadiens ont été relativement peu nombreux à déclarer que leur besoin non satisfait avait pour cause l'impossibilité d'obtenir un prêt (2 %), le fait de ne pas avoir trouvé l'information qu'ils cherchaient (4 %) ou celui de ne pas avoir les préalables requis (4 %).

Les raisons données pour ne pas avoir entrepris d'autres études ou d'autre formation n'étaient pas les mêmes pour les jeunes de 18 à 24 ans que pour les adultes de 25 à 64 ans. Près du double d'adultes (28 %) que de jeunes (17 %) ont invoqué les responsabilités familiales, alors que plus de jeunes (30 %) que d'adultes (20 %) ont invoqué les coûts comme raison de ne pas avoir entrepris d'autres activités d'apprentissage (voir le tableau A.2.2 en annexe).

Parmi les Canadiens qui avaient des raisons de ne pas avoir entrepris d'autres études ou suivi d'autre formation, certains en ont donné de multiples et d'autres, une seule. Trente-neuf pour cent des Canadiens de 18 à 64 ans ont déclaré plus d'une raison de ne pas avoir entrepris d'autres études ou suivi d'autre formation, tandis que les 61 % restants n'en ont déclaré qu'une seule. Ceux qui déclaraient plus d'une raison étaient invités à préciser la plus importante<sup>5</sup>. Les responsabilités familiales (17 %) constituaient la raison la plus importante la plus fréquemment citée. Venaient ensuite le besoin de travailler (12 %), le fait de ne pas en avoir les moyens (11 %), le fait que la formation entraînait en conflit avec leur horaire de travail (11 %) et le manque de confiance en soi, d'intérêt ou de motivation (11 %). Par contre, très peu de gens donnaient comme raison principale de ne pas avoir entrepris d'autres études ou d'autre formation qu'il leur était impossible d'obtenir un prêt, qu'ils n'avaient pas les préalables requis ou qu'ils ne trouvaient pas l'information qu'ils cherchaient (voir le tableau A.2.3 en annexe). Encore une fois, la raison la plus importante de ne pas avoir entrepris d'autres études ou d'autre formation n'était pas la même chez les jeunes de 18 à 24 ans, qui invoquaient surtout le caractère trop dispendieux de la formation, que chez les adultes de 25 à 64 ans, qui invoquaient surtout les obligations familiales (voir le tableau A.2.3 en annexe).

## Graphique 2.2

### Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans qui ont déclaré des raisons précises de ne pas avoir entrepris d'autres études ou d'autre formation, 2008



Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

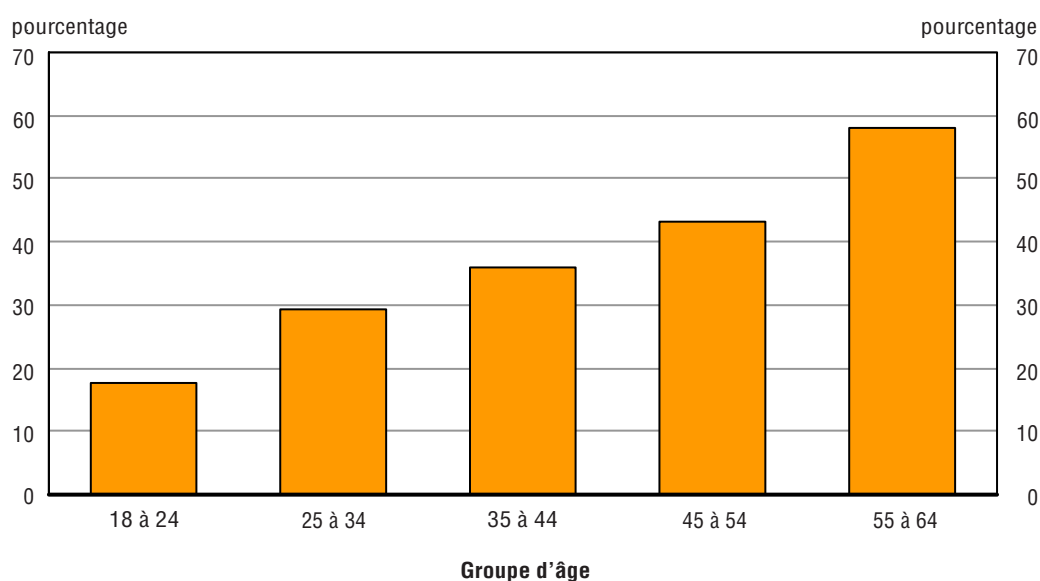
### Trente-huit pour cent des Canadiens de 18 à 64 ans n'avaient ni fait d'études ni suivi de formation durant la période de six ans allant de 2002 à 2008

Faire des études ou suivre de la formation est un moyen de maintenir et d'améliorer ses compétences initiales et d'en acquérir de nouvelles. En plus d'information sur la participation à des activités d'éducation ou de formation entre juillet 2007 et juin 2008, l'EASEF recueillait également de l'information sur la participation des Canadiens à des activités d'éducation ou de formation liées à l'emploi durant les cinq années préalables à la période de référence. L'EASEF révèle que plus du tiers (38 %) des Canadiens de 18 à 64 ans n'avaient ni fait d'études ni suivi de formation<sup>6</sup> de manière prolongée, soit de 2002 à 2008, et que l'on pourrait considérer ces Canadiens comme désengagés de l'apprentissage à vie. Les hommes et les femmes étaient désengagés en des proportions semblables (38 % et 37 % respectivement), mais les proportions variaient toutefois beaucoup d'un groupe

d'âge à l'autre, comme le montre le graphique 2.3. Alors que 18 % des 18 à 24 ans étaient désengagés, 29 % des 25 à 34 ans n'avaient entrepris ni d'études ni de formation durant la période de six ans. Cette proportion augmentait avec l'âge et culminait chez les 55 à 64 ans (58 %).

### Graphique 2.3

#### Proportion des Canadiens qui étaient désengagés<sup>1</sup> de l'apprentissage à vie, selon le groupe d'âge, 2008



1. Le terme « désengagé » désigne le fait de ne pas avoir fait d'études ou suivi de formation durant la période de référence et de ne pas avoir participé à un programme d'études ou de formation liées à l'emploi au cours des cinq années précédant la période de référence.

Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

Il y avait également un lien entre le désengagement de l'apprentissage à vie et le niveau de scolarité. Plus du double de Canadiens de 18 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires (67 %) que de Canadiens du même âge ayant fait des études postsecondaires étaient désengagés (30 %) (voir le tableau A.2.4 en annexe).

Les proportions de désengagement face aux études et à la formation variaient également d'une province à l'autre. Les plus élevées ont été observées à Terre-Neuve-et-Labrador (44 %) et au Québec (43 %) et les plus faibles l'ont été en Saskatchewan et en Alberta (33 % dans chaque province) (voir le tableau A.2.4 en annexe).



### **Les Canadiens de 25 à 64 ans étaient proportionnellement plus nombreux en 2008 qu'en 2002 à déclarer avoir des besoins d'éducation ou de formation non satisfaits**

Les résultats de l'EASEF peuvent être comparés à ceux de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) de 2003 pour explorer l'évolution au fil du temps des besoins non satisfaits d'éducation et de formation. Mais comme le point de mire de l'EEFA était la population adulte, les comparaisons s'effectuent avec la population adulte de 25 à 64 ans.

S'il est vrai, comme l'illustre la section 1, que les Canadiens adultes ont été proportionnellement un peu plus nombreux en 2008 (36 %) qu'en 2002 (30 %) à participer à des activités d'éducation ou de formation liées à l'emploi, ils l'ont aussi été un peu plus à faire état de besoins d'éducation ou de formation non comblés. De 2002 à 2008, la proportion d'adultes canadiens déclarant qu'il y a des études ou de la formation qu'ils auraient voulu faire ou suivre, mais sans l'avoir fait est passé d'un peu plus du quart (26 %) à près du tiers (32 %).

Les raisons de ne pas poursuivre d'autres études ont-elles changé au fil du temps? Veuillez noter que ces deux enquêtes offraient des catégories de choix légèrement différentes aux répondants, tant et si bien qu'on ne peut faire de comparaisons que pour les catégories identiques. Parmi les Canadiens qui ont indiqué avoir un besoin ou un désir de formation non satisfait, la proportion d'adultes qui ont déclaré que les coûts de la formation constituaient une barrière a diminué, étant passée de 43 % en 2002 à 36 % en 2008. En revanche, la proportion d'adultes qui ont déclaré que la formation entrainait en conflit avec leur horaire est passée de 27 % en 2002 à 39 % en 2008. La proportion d'adultes qui ont déclaré ne pas poursuivre d'autres études à cause de responsabilités familiales s'est aussi accrue de 2002 à 2008, étant passée de 27 % à 34 %.

La présente section s'est arrêtée un peu plus tôt à la proportion des Canadiens qui sont désengagés de l'apprentissage à vie (n'ayant ni fait d'études ni suivi de formation en six ans). Il est aussi possible de comparer dans le temps les Canadiens adultes qui étaient désengagés de l'apprentissage à vie. Bien que notable, la proportion d'adultes qui étaient désengagés de l'apprentissage à vie a légèrement diminué au fil du temps. De 2002 à 2008, en effet, la proportion de Canadiens adultes n'ayant ni fait d'études ni suivi de formation durant une période prolongée (six ans) est passée de 48 % à 41 %.

## **Résumé**

Près du tiers des Canadiens de 18 à 64 ans ont déclaré qu'il y a des études ou de la formation qu'ils auraient voulu faire ou suivre en 2008 ou dont ils auraient eu besoin, mais que cela ne s'était pas matérialisé. Les responsabilités familiales, le besoin de travailler et les conflits avec l'horaire de travail étaient les raisons les plus communes de ne pas avoir entrepris d'autres études ou suivi d'autre formation. La raison la plus importante de ne pas s'être adonné à d'autres activités d'apprentissage différait selon qu'on soit un jeune de 18 à 24 ans ou un adulte de 25 à 64 ans, les jeunes invoquant surtout les coûts de la formation et les adultes, les responsabilités familiales.

On peut étudier l'évolution de la situation au fil du temps en se concentrant sur la population adulte de 25 à 64 ans. La proportion des Canadiens adultes déclarant des besoins non satisfaits d'éducation ou de formation s'est accrue par rapport à 2002. Comme le montre la section 1, la proportion de Canadiens adultes qui ont fait des études ou suivi de la formation liées à l'emploi s'est aussi accrue.

Les raisons les plus souvent signalées par les Canadiens adultes pour ne pas avoir entrepris d'autres études ou d'autre formation ont également changé avec le temps. De 2002 à 2008, les Canadiens de 25 à 64 ans invoquant comme raison les coûts de la formation ont vu leur proportion diminuer, tandis que ceux invoquant un conflit avec leur horaire de travail ou des responsabilités familiales ont vu la leur augmenter.

Bien que l'éducation et la formation soient un tremplin vers l'emploi et la prospérité personnelle et une porte sur la croissance économique du Canada, plus du tiers des Canadiens de 18 à 64 ans n'avaient participé à aucune activité d'apprentissage durant une période prolongée (six ans). Cette proportion était en légère baisse par rapport à 2002 chez les Canadiens adultes de 25 à 64 ans.

### 3. Coûts et financement des études et de la formation

Les Canadiens qui font des études et qui suivent de la formation ont toutes sortes de dépenses qui varient selon les circonstances et le type d'activité d'apprentissage qu'ils entreprennent. De plus, les étudiants peuvent se tourner vers un éventail de sources d'aide financière afin de payer leurs études. Ils doivent rembourser certaines sommes, comme les prêts étudiants gouvernementaux, les prêts bancaires et les prêts privés consentis par les parents, la famille et les amis. D'autres n'ont pas à être remboursées, comme l'argent donné par les parents, le conjoint ou partenaire, la famille ou une autre personne et les subventions, les bourses d'études ou autres sources.

Ainsi que l'indiquait la section 2, même si les contraintes financières n'étaient pas l'obstacle principal à la participation à des activités d'éducation ou de formation, une proportion significative de Canadiens de 18 à 64 ans (21 %) les ont déclarées comme raison de ne pas avoir entrepris d'autres activités d'apprentissage. La présente section se penche sur les coûts associés aux études et à la formation qui ont été entreprises entre les mois de juillet 2007 et de juin 2008, tenant compte des coûts de base tels que les frais de scolarité, les livres ainsi que les fournitures et le matériel. La présente section examine également de quelle façon les Canadiens payaient leurs activités d'apprentissage.

L'EASEF a recueilli de l'information de manière différente sur les coûts des activités d'éducation et de formation. Elle demandait aux participants aux programmes d'études de faire état de leurs dépenses d'éducation, à savoir les frais de scolarité, les livres et les fournitures, pour le plus récent programme entrepris durant l'année de référence, mais elle recueillait de l'information sur les coûts pour une seule activité de formation choisie au hasard entreprise durant l'année de référence.

#### Soixante pour cent des activités de formation ne coûtaient rien et les autres coûtaient généralement<sup>7</sup> 400 \$

Environ 60 % des activités de formation ne coûtaient rien, tandis que 40 % étaient assorties de dépenses. Les activités de formation suivies par les femmes, par les jeunes de 18 à 24 ans, par les personnes ayant fait des études postsecondaires, celles sans diplôme d'études secondaires et par celles vivant en Alberta étaient plus susceptibles d'entraîner des dépenses. À l'inverse, il était moins probable que des dépenses soient associées aux activités de formation suivies par les Canadiens de 35 à 44 ans, par les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et par les personnes vivant à Terre-Neuve-et-Labrador (voir le tableau A.3.1 en annexe).

Le coût médian des activités de formation qui comportaient des coûts était de 400 \$. Les activités de formation suivies par les jeunes Canadiens de 18 à 24 ans, les femmes, les personnes avec un diplôme d'études secondaires et les personnes vivant à Terre-Neuve-et-Labrador coûtaient moins cher que les activités de formation suivies par les personnes de 35 à 44 ans, les hommes, les personnes ayant fait des études postsecondaires et les personnes vivant au Québec (voir le tableau A.3.1 en annexe).

### **Les participants à des programmes d'études dépensaient généralement 2 500 \$ par programme pour en couvrir les coûts, lesquels variaient selon que le programme était suivi à temps plein ou à temps partiel et selon le type de programme et la province**

Les Canadiens ont engagé des coûts médians de 2 500 \$ pour les programmes d'études qu'ils ont entrepris entre juillet 2007 et juin 2008 (voir le tableau A.3.2 en annexe). Les programmes d'études coûtaient plus cher que les activités de formation, ce qui n'est pas étonnant puisque la majorité des participants à des programmes d'études faisaient des études à temps plein sur une période plus longue, alors que les participants à des activités de formation avaient consacré huit jours en moyenne à celles-ci entre juillet 2007 et juin 2008.

Bien que les coûts de base des programmes d'études soient généralement les mêmes pour l'ensemble des étudiants inscrits à des programmes semblables au même niveau d'éducation, les dépenses varient selon le type de programme et la province d'études.

Les dépenses médianes étaient de 4 500 \$ et 1 000 \$ respectivement pour les étudiants à temps plein et à temps partiel des programmes d'études (voir le tableau A.3.3 en annexe). Le coût des études variant beaucoup selon la charge de cours, les autres résultats sur les coûts des programmes d'études ne s'appliqueront qu'aux étudiants à temps plein.

Il y avait des différences notables entre les coûts des études selon la province et le type de programme. Comme il fallait s'y attendre, les personnes qui étaient inscrites à des programmes d'études secondaires ont déclaré les dépenses scolaires médianes totales les plus faibles (voir le tableau A.3.4 en annexe). Dans la plupart des provinces, les frais de scolarité des programmes d'études secondaires ne sont pas facturés aux écoliers, mais ceux-ci sont normalement tenus de payer leurs fournitures et peuvent devoir acquitter des frais. Dans certaines provinces, plus particulièrement, les adultes qui suivent un programme d'études secondaires doivent acquitter des frais de scolarité. Les étudiants universitaires ont déclaré les dépenses d'éducation les plus élevées. Parmi les étudiants à temps plein, les dépenses médianes étaient de 6 700 \$ pour les étudiants universitaires, comparativement à 3 000 \$ pour ceux qui participaient à un programme d'association professionnelle et à 2 300 \$ pour ceux qui étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires non universitaires.

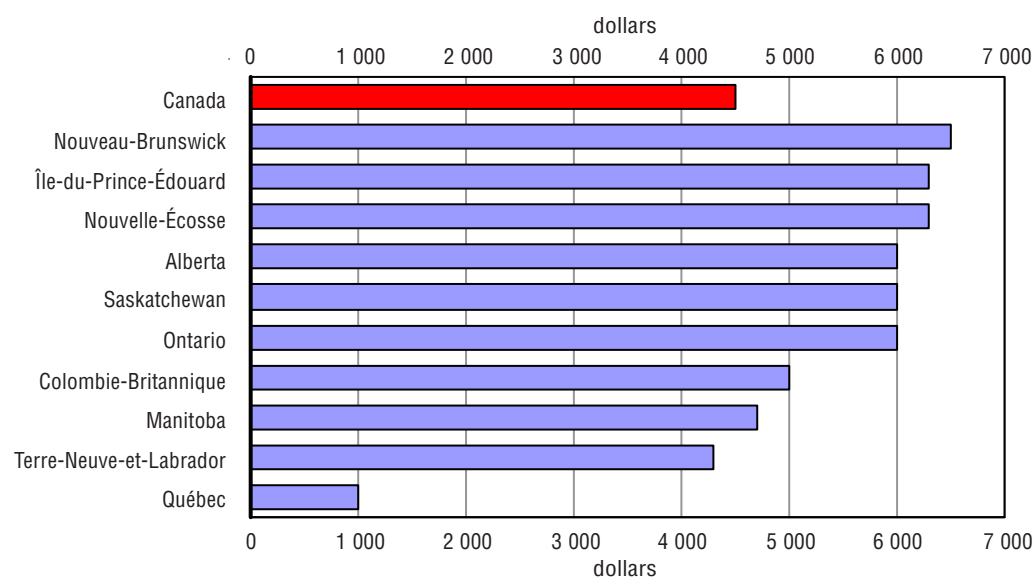
Le coût des études variait également selon l'âge. Les dépenses médianes des personnes qui participaient à temps plein à des programmes étaient de 5 000 \$ chez les jeunes Canadiens de 18 à 24 ans; les étudiants de 35 à 64 ans dépensaient moins de la moitié de ce montant pour financer leurs études. Comme l'indiquait

la section 1, cela tient peut-être au fait que les Canadiens plus jeunes sont plus susceptibles que les Canadiens plus âgés d'être inscrits à des programmes universitaires.

Comme le montre le graphique 3.1, les étudiants canadiens à temps plein qui résidaient au Québec avaient les dépenses d'éducation les plus faibles au Canada. Cela tient peut-être au nombre élevé d'étudiants qui y sont inscrits à des programmes d'études collégiales (c.-à-d. au cégep) et au gel des frais de scolarité qui existe depuis près de 20 ans au Québec et qui a maintenu les frais de scolarité exceptionnellement bas par rapport à ceux des autres provinces. Bien que le gel des frais de scolarité ait été supprimé en 2007, le coût des études au Québec est demeuré relativement bas. Par contre, les étudiants à temps plein de trois des quatre provinces de l'Atlantique (le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard) ont déclaré les dépenses d'éducation totales les plus élevées. Le coût des études était inférieur à la médiane nationale à Terre-Neuve-et-Labrador.

### Graphique 3.1

#### Dépenses d'éducation médianes des Canadiens de 18 à 64 ans pour le plus récent programme à temps plein, selon la province, 2008



Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

#### Financement des activités de formation

Bien qu'il faille investir davantage pour suivre un programme d'études qu'une activité de formation, certains Canadiens utilisent tout de même des sources de financement afin de payer leur formation. Comme nous l'avons vu plus tôt dans la présente section, 60 % des activités de formation ne comportaient aucun coût. Parmi les activités de formation comportant des coûts, 56 % étaient payées par un employeur, 38 % par l'individu et 2 % par le gouvernement. L'EASEF ne recueillait de l'information sur la façon dont les participants payaient leurs activités de formation que si la formation coûtait 1 000 \$ ou plus. Parmi toutes les activités de formation qui coûtaient 1 000 \$ ou plus et qui étaient payées par les participants, 88 % étaient payées grâce à l'épargne de ces derniers.

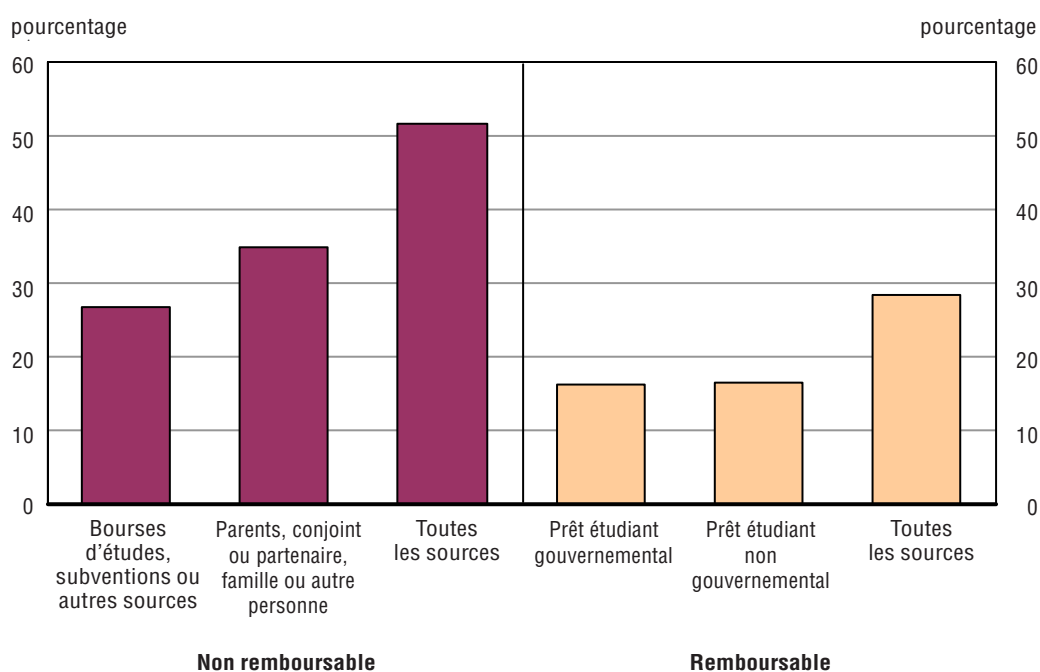
## Les participants étaient plus nombreux à recourir à de l'aide financière non remboursable plutôt que remboursable pour financer leurs études

Compte tenu du coût des programmes d'études, les étudiants canadiens se tournent vers diverses sources d'aide financière remboursable et non remboursable afin de payer leurs études.

Les participants canadiens aux programmes étaient plus susceptibles de se tourner vers des sources de financement non remboursable afin de payer leurs programmes d'études. Comme le montre le graphique 3.2, les participants aux programmes de 18 à 64 ans se tournaient dans une proportion de près du double vers des sources de financement non remboursable (52 %) plutôt que vers des sources de financement remboursable (28 %). Les participants aux programmes étaient plus nombreux à recevoir, parmi les sources de financement non remboursable, le soutien financier d'un parent, d'un tuteur, d'un conjoint ou partenaire, de la famille ou d'une autre personne plutôt que d'une subvention, d'une bourse d'études ou d'une autre source. Les participants aux programmes d'études se tournaient, dans le cas des sources de financement remboursable, en des proportions semblables vers les prêts étudiants non gouvernementaux et vers les prêts étudiants gouvernementaux.

### Graphique 3.2

Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans participant à des programmes d'études qui avaient recours à diverses sources d'aide financière remboursable et d'aide financière non remboursable pour financer leurs études, 2008



Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

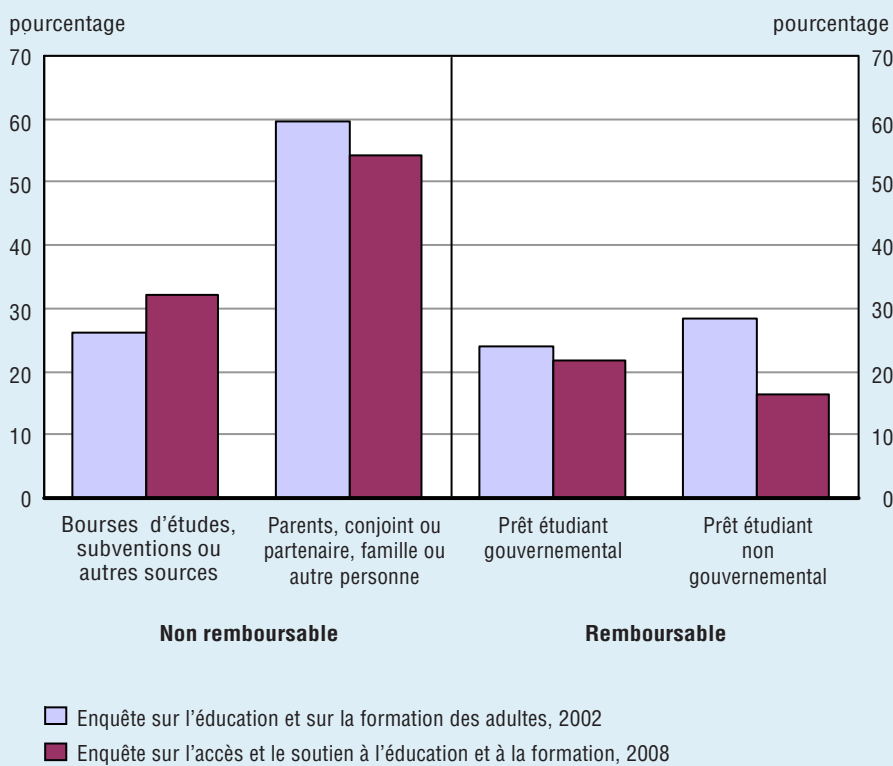
### En 2008, les jeunes étudiants adultes étaient moins susceptibles qu'en 2002 d'avoir utilisé de l'argent de la famille ou un prêt étudiant gouvernemental ou non gouvernemental et plus susceptibles d'avoir utilisé une subvention ou une bourse d'études pour financer leurs études

Les sources de financement auxquelles ont recours les étudiants de 18 à 24 ans ont changé durant la période de six ans allant de 2002 à 2008, comme le montre le graphique 3.3. Parmi les sources de financement non remboursable, la proportion d'étudiants comptant sur l'argent des parents, conjoint ou partenaire, famille ou autre personne est passée de 60 % en 2002 à 54 % en 2008. Par contre, la proportion d'étudiants finançant leurs études avec une subvention ou une bourse d'études est passée de 26 % en 2002 à 32 % en 2008.

Le recours à des sources de financement remboursable a également évolué durant ces six années. De 2002 à 2008, les proportions d'étudiants contractant des prêts étudiants gouvernementaux et des prêts étudiants non gouvernementaux ont diminué, étant passées respectivement de 24 % à 22 % et de 28 % à 16 %.

#### Graphique 3.3

#### Sources de financement chez les jeunes étudiants adultes en 2002 et 2008



**Sources :** Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA), 2002 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

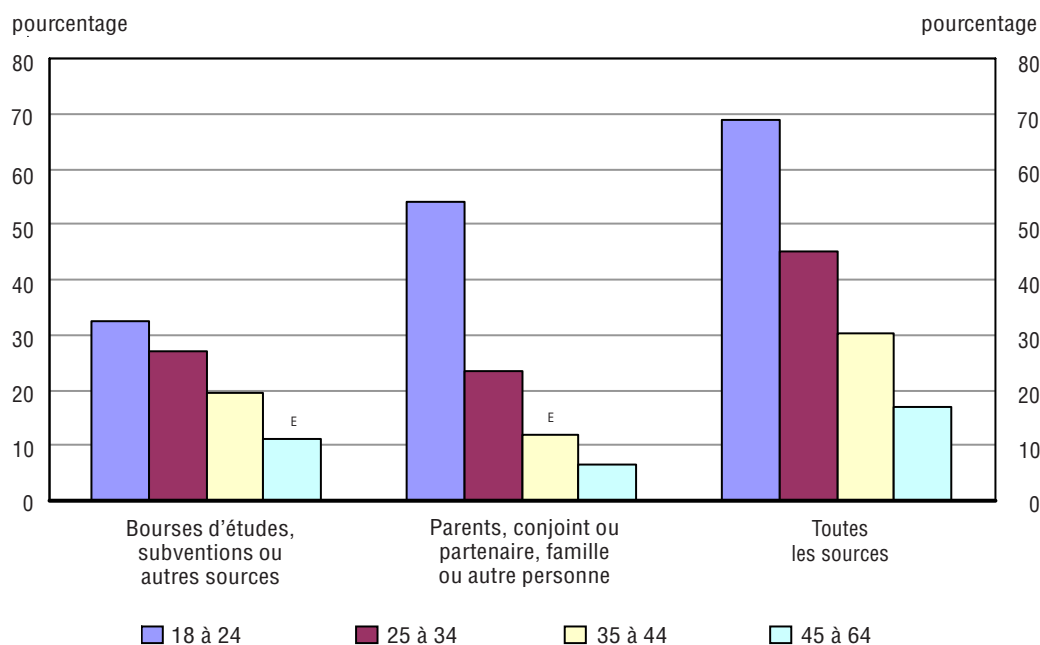
## Le recours à des sources de financement non remboursable variait selon le sexe, le groupe d'âge, le type de programme et la province

La proportion globale de participants à des programmes d'études qui avaient reçu de l'aide financière non remboursable était la même pour les hommes que pour les femmes, mais le type de soutien différait légèrement selon le sexe (voir le tableau A.3.7 en annexe). Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses (28 %) que les hommes (25 %) à avoir reçu des subventions, des bourses d'études ou autres sources, tandis qu'une proportion plus élevée d'hommes (36 %) que de femmes (34 %) recevait du soutien d'un parent, d'un conjoint ou d'un partenaire, de la famille ou d'une autre personne.

Comme l'illustre le graphique 3.4, la proportion d'étudiants qui avaient reçu de l'aide non remboursable pour financer leurs études diminuait avec l'âge. La majorité (69 %) des étudiants de 18 à 24 ans avaient reçu de l'aide non remboursable. Cette proportion diminuait à 17 % chez ceux de 45 à 64 ans. Selon le type d'aide reçue, il y avait un écart plus prononcé entre les étudiants plus jeunes et les étudiants plus vieux pour ce qui est du soutien consenti par un parent, d'un conjoint ou d'un partenaire, de la famille ou d'une autre personne que pour le soutien obtenu sous forme de subventions, de bourses d'études ou d'autres sources.

### Graphique 3.4

Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans participant à des programmes d'études qui utilisaient des sources de financement non remboursable, selon le groupe d'âge, 2008



<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

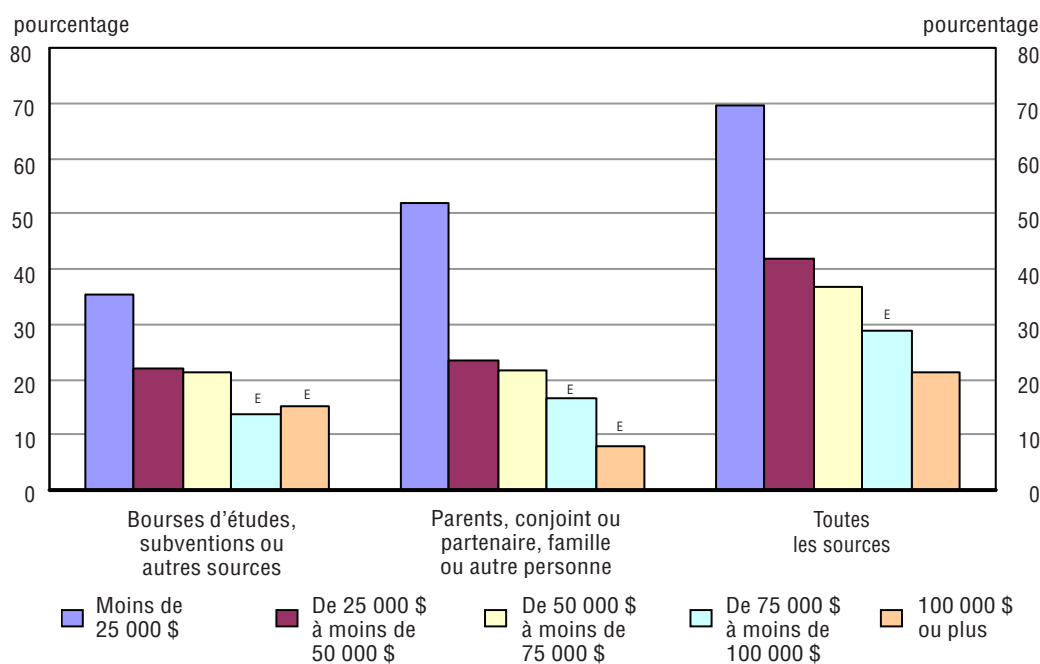
Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.



Il y avait également un lien entre le type de programmes auxquels les étudiants étaient inscrits et la dépendance à l'égard des sources de financement non remboursable, les étudiants inscrits à des programmes plus dispendieux étant proportionnellement plus nombreux à se tourner vers des sources de financement non remboursable. Ceux qui suivaient un programme universitaire étaient plus susceptibles que ceux suivant d'autres programmes de recevoir du financement qu'ils n'avaient pas à rembourser (voir le tableau A.3.7 en annexe). Tous types de programmes confondus, les étudiants canadiens ont plus souvent déclaré recevoir de l'aide financière d'un parent, d'un conjoint ou d'un partenaire, de la famille ou d'une autre personne que sous forme de subventions, de bourses d'études ou d'autres sources.

C'est au Québec et en Saskatchewan que la proportion globale d'étudiants inscrits à des programmes d'éducation formelle qui recevaient de l'aide financière non remboursable était la plus élevée et en Colombie-Britannique qu'elle était la plus basse (voir le tableau A.3.7 en annexe). Les étudiants du Québec étaient, selon le type de soutien non remboursable, les plus susceptibles de recevoir de l'aide financière d'un parent, d'un conjoint ou d'un partenaire, de la famille ou d'une autre personne. Les étudiants canadiens qui faisaient des études au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard étaient les plus susceptibles de déclarer avoir reçu une subvention ou une bourse d'études alors que ceux qui étudiaient en Colombie-Britannique en étaient les moins susceptibles.

Veillez noter que l'analyse du lien entre le revenu et l'aide provenant de sources de financement non remboursable contenue dans le présent rapport s'intéresse non pas au revenu parental, mais à celui du répondant et de son conjoint ou de sa conjointe. Suivant cette définition, la proportion de Canadiens recevant toute forme d'aide non remboursable diminuait avec l'augmentation du revenu (graphique 3.5). Intuitivement, cela est prévisible, car plus le revenu est élevé, moins le besoin d'aide financière pour couvrir le coût des études est grand. Les étudiants canadiens des catégories de revenus les plus basses étaient plus susceptibles de compter sur l'aide financière d'un parent, d'un tuteur ou d'un conjoint que sur le financement provenant d'une subvention ou d'une bourse d'études. Cela s'explique surtout par la forte présence des 18 à 24 ans dans la tranche de revenus du bas. En revanche, les Canadiens de la tranche de revenus la plus élevée étaient plus susceptibles de recevoir du financement non remboursable sous la forme d'une subvention ou d'une bourse d'études.

**Graphique 3.5****Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans participant à des programmes d'éducation formelle qui avaient recours à des sources de financement non remboursable, selon le revenu personnel et le revenu du conjoint, 2008**

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

Il y avait également un lien entre le lieu de naissance de l'étudiant et l'utilisation de sources de financement non remboursable. Les étudiants nés à l'extérieur du Canada y recouraient dans une proportion moindre (45 %) que les étudiants nés au Canada (53 %). Les Canadiens actifs qui recevaient le soutien de leur employeur étaient également moins susceptibles de s'adresser à des sources d'aide non remboursable pour financer leurs programmes d'études (voir le tableau A.3.7 en annexe).

En ce qui a trait aux sources de financement remboursable, moins du tiers (28 %) des étudiants canadiens de 18 à 64 ans avaient, comme nous l'indiquions plus tôt, contracté un prêt remboursable; 17 % utilisaient un prêt étudiant non gouvernemental et 16 %, un prêt étudiant gouvernemental. L'utilisation de sources de financement remboursable variait selon la province, le groupe d'âge, le sexe, le type de programme, le revenu personnel et le lieu de naissance.

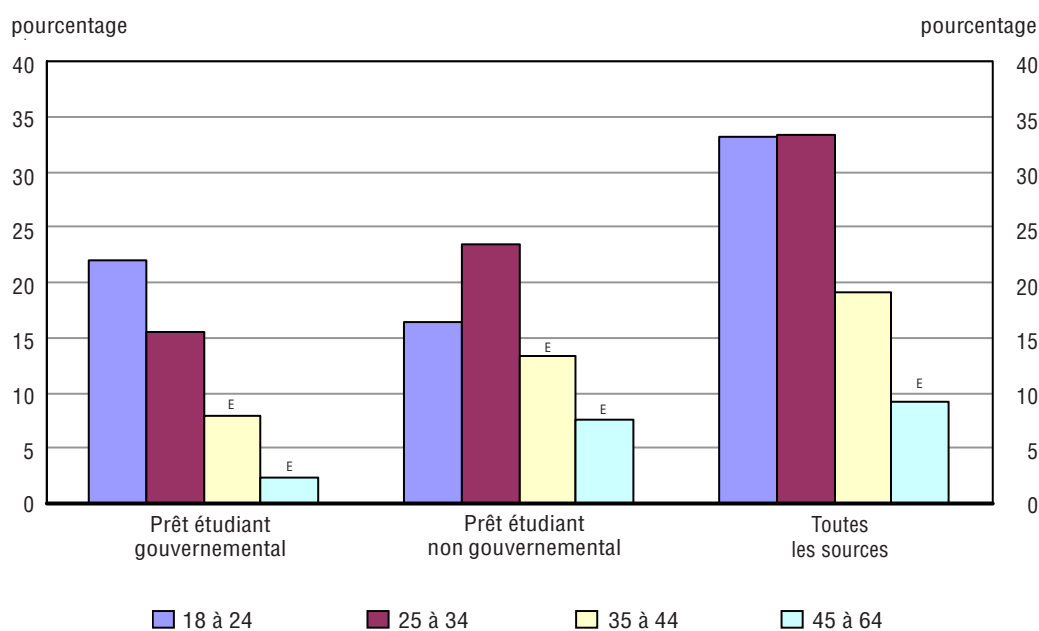
S'il n'y n'avait pas de différences entre la proportion des hommes et la proportion des femmes dans le cas du recours à des sources de financement non remboursable, il y en avait toutefois dans le cas du recours à des sources d'aide remboursable (voir le tableau A.3.8 en annexe). Les femmes étaient proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à contracter des prêts étudiants remboursables (30 % comparativement à 27 %). Même s'il n'y avait pas d'écart entre la proportion des hommes et celles des femmes recevant des prêts étudiants non gouvernementaux, les femmes étaient plus susceptibles (18 %) que les hommes (14 %) d'avoir recours à des prêts étudiants gouvernementaux.

## Les jeunes Canadiens étaient plus susceptibles d'utiliser des prêts étudiants gouvernementaux, tandis que les apprenants adultes étaient plus susceptibles de contracter des prêts non gouvernementaux

Comme le montre le graphique 3.6, le type de prêt remboursable variait selon l'âge. Les jeunes Canadiens de 18 à 24 ans étaient plus susceptibles que les apprenants adultes (ceux âgés de 25 à 64 ans) d'avoir eu recours à des prêts étudiants gouvernementaux. Par contre, les apprenants adultes privilégiaient dans une plus forte proportion les prêts étudiants non gouvernementaux aux prêts étudiants gouvernementaux pour financer leurs études. Cela pourrait tenir à un certain nombre de raisons telles que la plus grande susceptibilité des étudiants plus âgés d'étudier à temps partiel, d'avoir un revenu plus élevé et de pouvoir négocier des options flexibles de financement auprès de prêteurs privés.

### Graphique 3.6

Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans participant à des programmes d'éducation formelle qui avaient recours à des sources de financement remboursable, selon le groupe d'âge, 2008



<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

Il y avait également un lien entre le type de programme auquel les étudiants étaient inscrits et l'utilisation de sources d'aide remboursable, les étudiants inscrits à des programmes plus dispendieux étant en effet plus nombreux, toutes proportions gardées, à recourir à un tel mode de financement. Les étudiants canadiens suivant un programme universitaire étaient plus susceptibles d'utiliser des sources de financement remboursable (34 %), suivis de ceux suivant un programme postsecondaire non universitaire (29 %). Parmi les étudiants suivant un programme universitaire et ceux suivant un programme postsecondaire non universitaire, il n'y avait aucune différence entre la proportion de ceux qui se servaient d'un prêt

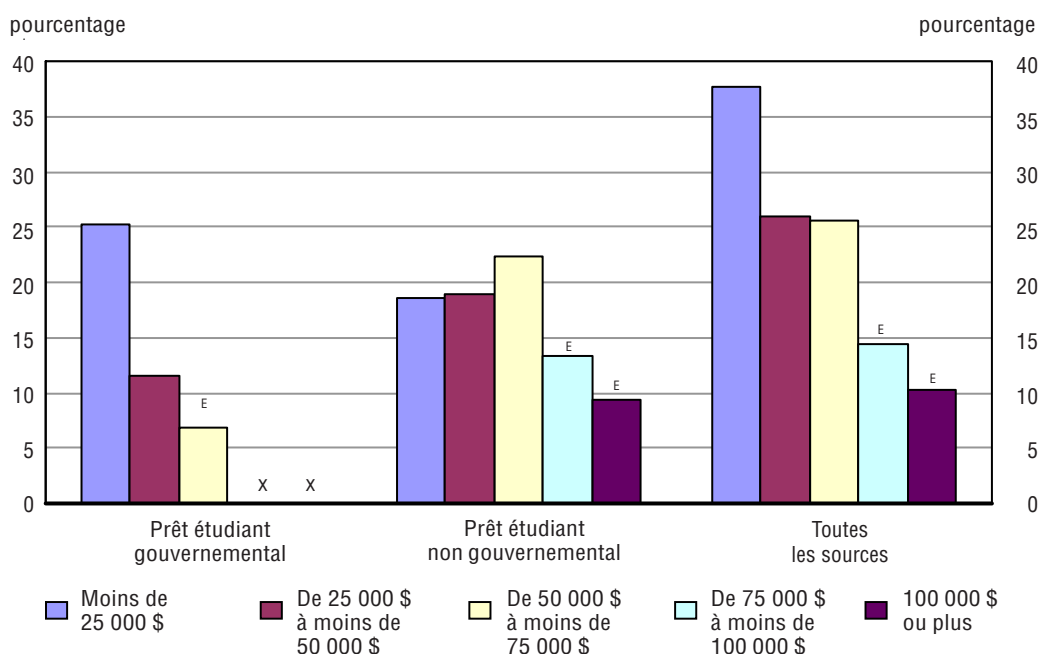
étudiant gouvernemental et la proportion de ceux qui utilisaient un prêt étudiant non gouvernemental (voir le tableau A.3.8 en annexe).

L'utilisation de sources de financement remboursable variait d'une province à l'autre. La proportion d'étudiants ayant recours à des sources d'aide remboursable pour financer leurs études était plus élevée au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, tandis qu'elle était plus faible en Colombie-Britannique (voir le tableau A.3.8 en annexe). La région de l'Atlantique affichait également les taux les plus élevés de recours à des prêts étudiants gouvernementaux, alors que le Manitoba affichait le taux le plus bas. À l'inverse, le Manitoba présentait la proportion la plus forte d'étudiants obtenant des prêts non gouvernementaux pour financer leurs études.

Comme nous le soulignons dans le cas du recours à des sources de financement non remboursable, il y a un lien entre le revenu personnel et le revenu du conjoint, d'une part, et l'utilisation d'une source de financement remboursable (graphique 3.7), d'autre part. S'il va de soi de conclure que les étudiants des tranches plus basses de revenus sont plus susceptibles que les étudiants à revenu plus élevé de contracter des prêts étudiants à rembourser, c'est la variation du type de prêt étudiant selon la classe de revenus qui retient l'intérêt. Les étudiants des tranches plus basses de revenus étaient plus susceptibles de contracter des prêts étudiants gouvernementaux, tandis que les étudiants à revenu moyen l'étaient davantage d'obtenir des prêts étudiants non gouvernementaux.

### Graphique 3.7

**Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans participant à des programmes d'éducation formelle qui avaient recours à des sources de financement remboursable, selon le revenu personnel et le revenu du conjoint, 2008**



x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

## Résumé

L'EASEF montre qu'il y a des différences de coût et de financement entre les activités de formation et les programmes d'études. Environ 60 % des activités de formation ne coûtaient rien. Parmi les activités de formation auxquelles des coûts étaient rattachés, le coût médian était de 400 \$.

Le coût médian des programmes d'éducation formelle était de 2 500 \$ et ce coût variait selon le type de programme et l'intensité des études, les étudiants à temps plein dépensant davantage que les étudiants à temps partiel. Le coût d'étudier à temps plein variait d'une province à l'autre, allant du plus bas au Québec au plus élevé dans trois des quatre provinces de l'Atlantique.

L'EASEF montre que les sources de financement ont évolué durant la période de six ans allant de 2002 à 2008. En 2008, les étudiants de 18 à 24 ans étaient, toutes proportions gardées, plus nombreux à utiliser des subventions, des bourses d'études ou autres sources et moins nombreux à utiliser de l'argent non remboursable provenant de leurs parents, d'un conjoint ou d'un partenaire, de la famille ou d'une autre personne. Ils étaient également proportionnellement moins nombreux à utiliser de l'argent remboursable provenant d'un prêt étudiant gouvernemental ou non gouvernemental.

L'EASEF permet d'examiner les différences de sources de financement entre les jeunes et les adultes au Canada. Les résultats montrent que les adultes étaient généralement plus susceptibles que les étudiants plus jeunes d'utiliser des prêts non gouvernementaux et moins susceptibles d'utiliser des prêts étudiants gouvernementaux. D'autres recherches pourraient être entreprises à l'aide de l'EASEF pour déterminer s'il y a des différences entre la connaissance qu'ont les adultes des prêts étudiants gouvernementaux et celle qu'en ont les jeunes ou entre les proportions d'adultes et de jeunes qui font une demande de prêt étudiant.

## 4. Sources de soutien pour la prochaine génération d'étudiants de niveau postsecondaire

Compte tenu de la montée du coût des études, il est non seulement avantageux de commencer tôt à planifier le financement des études postsecondaires, mais parfois aussi nécessaire. Les parents et les autres membres de la famille jouent un rôle important dans le paiement des études postsecondaires et de nombreux facteurs déterminent si les parents ont les moyens d'épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants.

La présente section s'intéresse à la cohorte des enfants de l'EASEF, c'est-à-dire aux enfants de 0 à 17 ans, et cherche tout particulièrement à savoir si leurs parents ou tuteurs<sup>8</sup> ont épargné en prévision de leurs études postsecondaires. Elle s'attarde également à la proportion d'enfants qui, parmi ceux qui ont de l'épargne pour leurs études postsecondaires, ont un régime enregistré d'épargne-études (REEE).

### Les deux tiers des enfants de 0 à 17 ans avaient de l'épargne pour leurs études postsecondaires

Selon l'EASEF, les parents de la majorité (68 %) des enfants de 0 à 17 ans avaient épargné pour les futures études postsecondaires de ceux-ci et 69 % des enfants ayant de l'épargne avaient des REEE (graphique 4.1).

Comme le montre le graphique 4.2, la proportion des enfants de 0 à 17 ans ayant de l'épargne pour faire des études postsecondaires augmentait avec l'âge des parents. La proportion des parents qui avaient épargné pour les études de leurs enfants était de 53 % chez ceux de 18 à 24 ans et de 72 % chez ceux de 55 ans et plus.

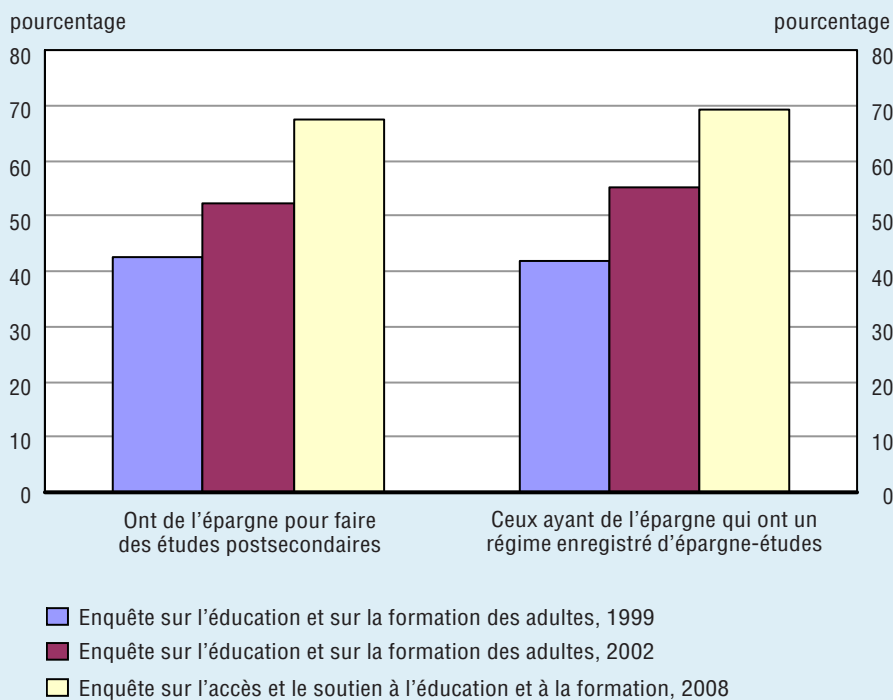
Parmi les enfants dont les parents avaient épargné pour leurs études, ceux dont les parents avaient 35 ans ou plus étaient un peu plus susceptibles d'avoir de l'épargne dans un REEE que ceux ayant de plus jeunes parents (18 à 34 ans).

### La proportion d'enfants ayant de l'épargne en prévision de leurs études postsecondaires augmentait avec le temps

Comme le montre le graphique 4.1, les parents se soucient de l'augmentation du coût des études et sont proportionnellement de plus en plus nombreux avec le temps à planifier tôt pour les futures études postsecondaires de leurs enfants.

En 2008, près de 7 enfants sur 10 (68 %) de 0 à 17 ans dont les parents s'attendaient à ce qu'ils poursuivent leurs études au-delà du secondaire avaient de l'épargne en prévision de leurs études postsecondaires, ce qui représente une augmentation par rapport aux proportions de 43 % et de 52 % observées respectivement en 1999 et en 2002. Au fil du temps, la proportion d'enfants ayant de l'épargne dans un REEE s'est aussi accrue. Parmi les enfants ayant de l'épargne pour leurs études, 69 % en avaient dans un REEE en 2008, ce qui est une proportion supérieure à celles de 42 % et de 55 % enregistrées respectivement en 1999 et en 2002.

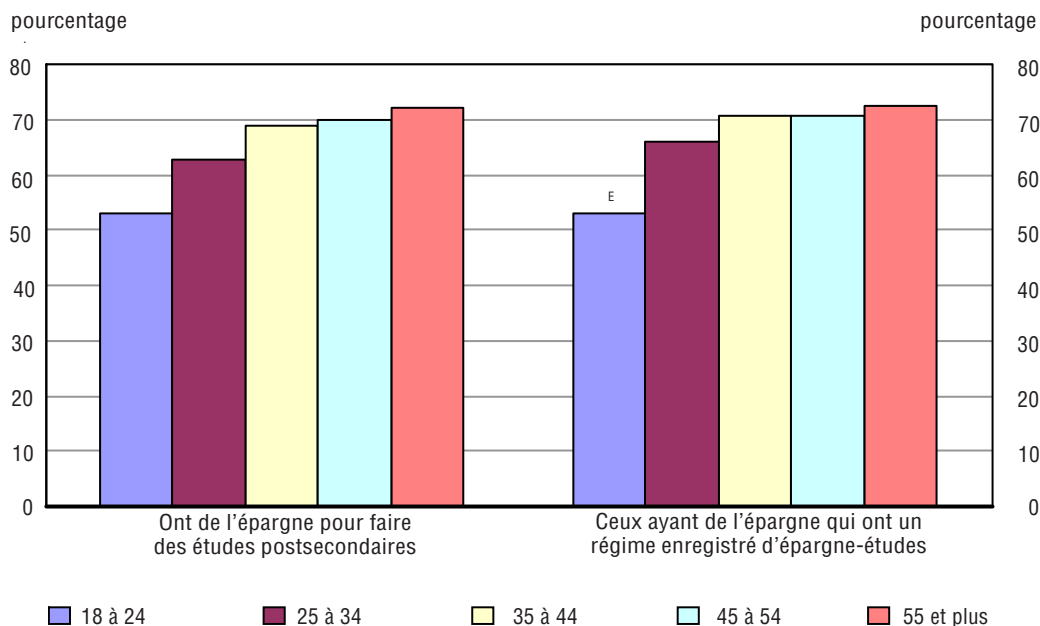
**Graphique 4.1**  
**Proportion d'enfants de 0 à 17 ans ayant de l'épargne pour leurs études postsecondaires, 1999, 2002 et 2008**



**Sources :** Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA), 1999 et 2002 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

### Graphique 4.2

#### Proportion d'enfants dont les parents ont épargné pour leurs études postsecondaires, selon le groupe d'âge du parent, 2008



<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

#### La proportion d'enfants ayant de l'épargne dans un REEE était plus élevée chez les enfants plus jeunes

Comme le montre le tableau A.4.1 en annexe, la proportion d'enfants ayant de l'épargne pour leurs études postsecondaires variait peu selon l'âge des enfants, mais le pourcentage d'enfants ayant de l'épargne dans un REEE était plus élevé chez ceux de 0 à 12 ans que chez ceux de 13 à 17 ans. Cela tient peut-être à l'introduction, en 1998, et à la notoriété accrue du programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) (voir l'encadré « Notoriété du programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) »).



### Notoriété du programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)

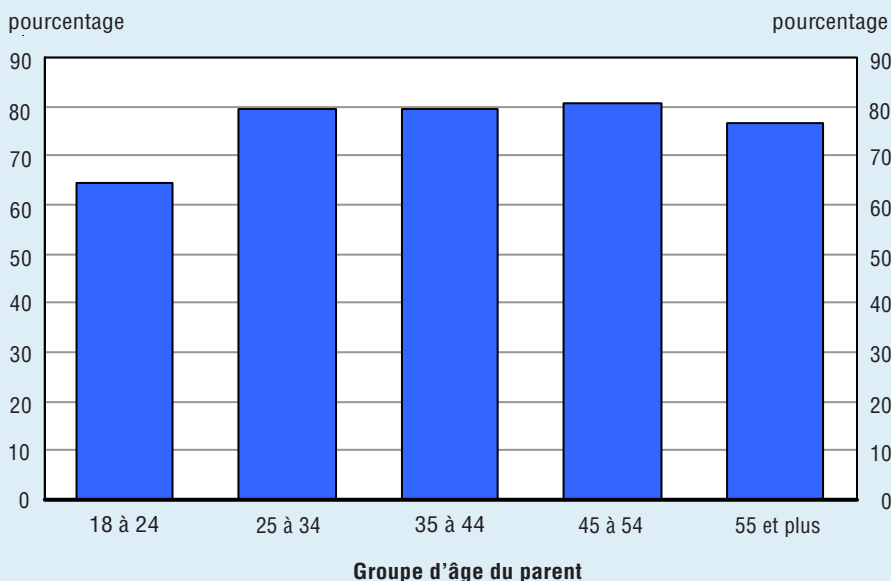
La Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) a été introduite en 1998 pour encourager les parents à épargner en vue des études postsecondaires de leurs enfants par l'entremise d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE)<sup>9</sup>. La SCEE paie 20 % de la première tranche de 2 500 \$ des cotisations annuelles à un REEE. Selon le revenu net de la famille, le programme peut bonifier de 10 % à 20 % la première tranche de 500 \$ des cotisations annuelles. Le total à vie de la SCEE est de 7 200 \$<sup>10</sup>.

L'EASEF révèle que les enfants plus âgés étaient moins susceptibles d'avoir des parents au courant de l'existence du Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE) (voir le tableau A.4.2 en annexe). En effet, 84 % des enfants de 0 à 4 ans et 80 % des enfants de 5 à 12 ans avaient des parents qui étaient au courant de l'existence du PCEE. Ce pourcentage était moindre (75 %) chez les enfants de 13 à 17 ans.

La proportion d'enfants dont les parents étaient au courant de l'existence du PCEE variait également selon l'âge du parent (graphique 4.3), allant de 65 % chez les enfants ayant de plus jeunes parents (18 à 24 ans) à 81 % chez ceux dont les parents avaient de 45 à 54 ans.

#### Graphique 4.3

**Notoriété du Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE), selon le groupe d'âge du parent, 2008**



Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

La proportion de filles ayant de l'épargne était légèrement supérieure à celle des garçons (69 % et 66 % respectivement). Les filles étaient également plus nombreuses (71 %), toutes proportions gardées, que les garçons (67 %) à avoir de l'épargne dans un REEE.

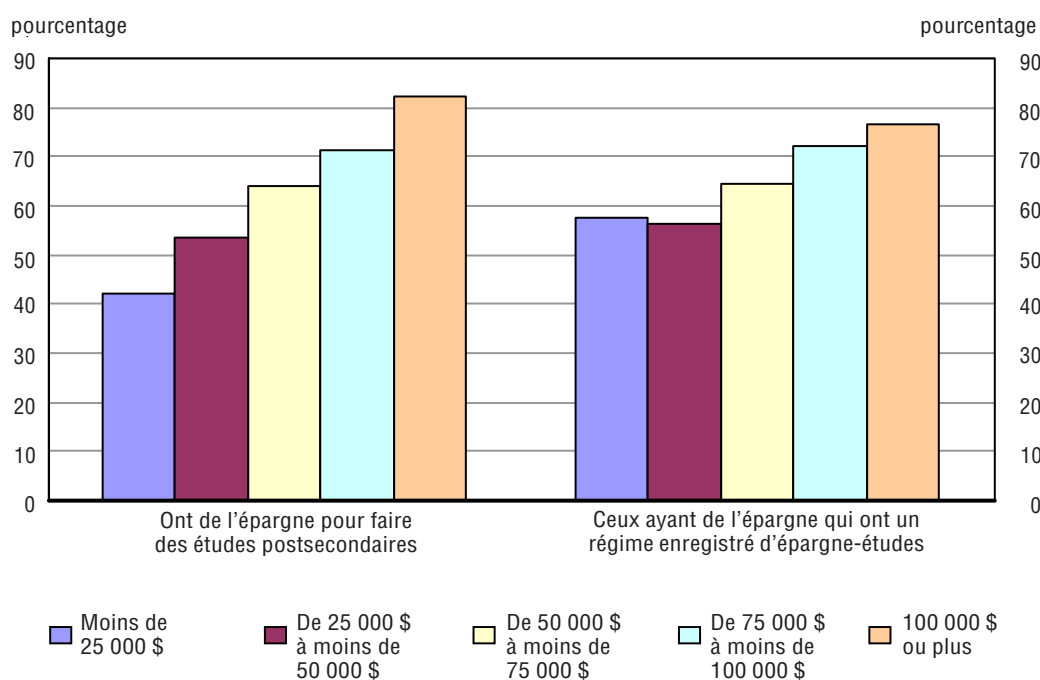
La proportion d'enfants ayant de l'épargne et de l'épargne dans un REEE variait également en fonction du nombre d'enfants dans le ménage. Les enfants faisant partie d'un ménage comptant deux enfants (72 %) ou un enfant (68 %) étaient les plus susceptibles d'avoir de l'épargne pour leurs études. Si les enfants des ménages comptant trois enfants ou plus étaient moins susceptibles d'avoir de l'épargne (62 %), ceux qui en avaient étaient plus susceptibles que les enfants des ménages comptant un enfant d'en avoir dans un REEE (voir le tableau A.4.1 en annexe).

### La proportion d'enfants ayant de l'épargne augmentait avec le revenu parental<sup>11</sup>

Comme on pouvait s'y attendre, il y avait un lien étroit entre la proportion d'enfants ayant de l'épargne pour les études et le revenu parental (voir le tableau A.4.1 en annexe). Les enfants issus de familles touchant un revenu parental de 100 000 \$ ou plus étaient à peu de choses près deux fois plus susceptibles d'avoir de l'épargne pour leurs études que les enfants faisant partie de familles touchant un revenu parental de moins de 25 000 \$ (83 % comparativement à 42 %). La proportion d'enfants ayant de l'épargne dans un REEE avait également tendance à s'accroître avec le revenu, mais les différences d'une tranche de revenus à l'autre n'étaient pas aussi prononcées (graphique 4.4).

#### Graphique 4.4

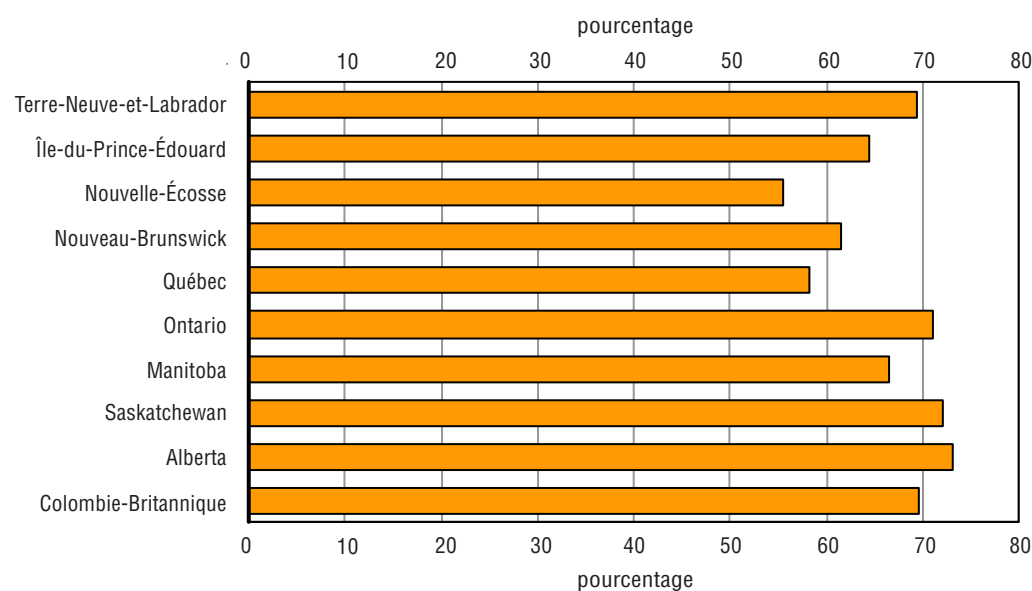
Proportion d'enfants dont les parents ont épargné pour leurs études postsecondaires, selon le revenu parental, 2008



Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

Les enfants de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient plus susceptibles que tous les autres d'avoir de l'épargne pour leurs études, les moins susceptibles d'en avoir étant ceux de la Nouvelle-Écosse et du Québec. Les enfants ayant de l'épargne pour leurs études les plus susceptibles d'avoir un REEE étaient ceux de l'Alberta, tandis que les moins susceptibles d'en avoir un étaient ceux de la Nouvelle-Écosse. À l'exception de ceux de Terre-Neuve-et-Labrador, les enfants du Québec et des provinces à l'est du Québec étaient les moins susceptibles d'avoir de l'épargne pour leurs études, les plus susceptibles d'en avoir étant ceux de l'Ontario et des provinces à l'ouest de l'Ontario (graphique 4.5).

**Graphique 4.5**  
**Proportion d'enfants dont les parents ont épargné pour leurs études postsecondaires, selon la province, 2008**



Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Les enfants obtenant de meilleures notes et dont les parents avaient de plus grandes aspirations à l'égard de leur éducation et avaient atteint un niveau de scolarité plus élevé étaient plus susceptibles d'avoir de l'épargne pour leurs études**

Selon l'EASEF, les enfants qui réussissaient bien à l'école et dont les parents avaient de plus grandes aspirations pour eux en matière d'éducation et qui étaient davantage scolarisés étaient plus susceptibles d'avoir de l'épargne pour leurs études. Près des trois quarts (73 %) des enfants dont la moyenne la plus récente à l'école dépassait 90 % avaient de l'épargne pour leurs études, ce qui n'était le cas que de 37 % de ceux dont la moyenne la plus récente était inférieure à 50 %. Fait à noter, s'il est vrai que les enfants dont la moyenne la plus récente était de moins de 50 % affichaient la plus faible proportion de parents épargnant pour leurs études, un pourcentage élevé de ceux ayant de l'épargne (71 %) avaient des REEE.

La proportion d'enfants ayant de l'épargne était de 70 % chez ceux dont les parents aspiraient à ce qu'ils étudient à l'université et de 50 % chez ceux dont les parents aspiraient à ce qu'ils étudient au collège ou dans une école de métiers (voir le tableau A.4.1 en annexe). Dans le même ordre d'idées, les enfants dont les parents avaient un titre d'études postsecondaires étaient plus susceptibles dans une proportion de près du double d'avoir de l'épargne que ne l'étaient les enfants dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (72 % comparativement à 37 %).

La proportion d'enfants ayant de l'épargne était un peu plus élevée chez ceux nés au Canada, mais celle d'enfants ayant de l'épargne dans un REEE était plus élevée chez ceux qui n'étaient pas Canadiens de naissance (voir le tableau A.4.1 en annexe).

## Résumé

Les parents sont attentifs à l'augmentation du coût des études. Près de sept enfants sur dix (68 %) de 0 à 17 ans avaient de l'épargne pour leurs études postsecondaires et 69 % d'entre eux avaient un REEE. L'EASEF souligne l'importance du rôle que jouent les valeurs des parents en matière d'éducation et le rendement scolaire des enfants dans les habitudes d'épargne des parents. Les enfants dont les parents avaient une scolarité postsecondaire étaient quasiment deux fois plus susceptibles d'avoir de l'épargne que ne l'étaient les enfants dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (72 % comparativement à 37 %). En outre, près des trois quarts (73 %) des enfants dont la moyenne la plus récente était supérieure à 90 % avaient de l'épargne pour leurs études, une proportion qui descendait à 37 % chez ceux dont les dernières notes scolaires étaient de moins de 50 %.

On observe au fil du temps une augmentation de la proportion d'enfants dont les parents commencent tôt à planifier pour leurs études postsecondaires et de la proportion d'enfants ayant un REEE. En 2002, 52 % des enfants dont les parents s'attendaient à les voir poursuivre leurs études après le secondaire avaient de l'épargne, comparativement à 43 % en 1999, et la proportion d'enfants avec de l'épargne ayant des REEE a augmenté de 42 % en 1999 à 55 % en 2002.

## Conclusion

Dans ce rapport, on donne une vue d'ensemble des premières constatations qui sont ressorties de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF) de 2008. L'apprentissage à vie est considéré comme un élément fondamental d'une économie du savoir, et l'EASEF jette une lumière nouvelle sur la participation des Canadiens à l'apprentissage à vie, les obstacles à cette participation, le coût des études et de la formation et les intentions d'épargne pour la prochaine génération d'étudiants de niveau postsecondaire.

Selon l'EASEF, près de la moitié (47 %) des Canadiens âgés de 18 à 64 ans ont fait des études ou suivi de la formation, que ce soit par intérêt personnel ou professionnel. La proportion de Canadiens adultes âgés de 25 à 64 ans qui ont fait des d'études ou suivi de la formation liées à l'emploi est passée à 36 %, comparativement à 30 % en 2002. Cette hausse laisse entendre que les Canadiens reconnaissent l'importance de participer à des activités d'apprentissage pour améliorer leurs connaissances et leurs compétences de sorte à pouvoir répondre aux exigences changeantes du marché de l'emploi et à assurer leur propre réussite. Il est intéressant de noter que les augmentations les plus prononcées dans les taux de participation aux études ou à la formation liées à l'emploi ont été observées chez les personnes affichant les taux les plus bas en 2002, notamment les personnes ayant un niveau de scolarité moindre et les personnes les plus âgées. Cela signifie que les personnes qui sont généralement moins susceptibles de s'adonner à un apprentissage à vie ont de plus en plus tendance à faire des études ou à suivre une formation.

Quarante et un pour cent des Canadiens adultes âgés de 25 à 64 ans n'avaient participé à aucune activité d'apprentissage sur une période prolongée (six ans) et pouvaient donc être considérés comme étant désengagés de l'apprentissage à vie. Il s'agit d'une amélioration par rapport à 2002, où 48 % des Canadiens adultes étaient considérés comme désengagés de l'apprentissage à vie. Toutefois, étant donné que les études et la formation sont d'excellents prédicteurs du bien-être personnel et socioéconomique et qu'elles contribuent à la productivité du Canada, le fait que deux Canadiens adultes sur cinq ne participent pas à l'apprentissage à vie est un constat important.

Près du tiers des Canadiens âgés de 18 à 64 ans ont déclaré avoir eu le désir ou le besoin d'entreprendre des études ou de la formation en 2008, mais ne l'ont pas fait. Les raisons pour lesquelles les Canadiens adultes ne sont pas allés plus loin dans leurs études ou leur formation ont changé au fil du temps. En 2002, les obstacles financiers à la participation aux activités d'apprentissage étaient les plus souvent invoqués. Mais en 2008, les Canadiens étaient plus susceptibles de déclarer des obstacles non financiers, comme le fait que la formation entrerait en conflit avec leur horaire de travail ou leurs obligations familiales. En outre, les obstacles à la participation aux activités d'apprentissage différaient entre les jeunes

de 18 à 24 ans et les adultes de 25 à 64 ans. Chez les jeunes, le coût élevé de la formation était la raison la plus importante pour laquelle ils n'allaient pas plus loin dans leurs études ou leur formation tandis que chez les adultes, c'était les obligations familiales.

L'EASEF permet de mieux comprendre trois aspects du financement des études postsecondaires des étudiants actuels et futurs. Premièrement, les sources de financement auxquels les étudiants ont recours ont changé durant la période de six ans allant de 2002 à 2008. En 2008, une proportion plus élevée d'étudiants de 18 à 24 ans ont utilisé une subvention ou une bourse d'études pour financer leurs études, tandis qu'une proportion moins élevée d'étudiants ont bénéficié du soutien financier d'un membre de la famille ou ont obtenu un prêt étudiant gouvernemental ou non gouvernemental. Deuxièmement, l'EASEF fournit pour la première fois des renseignements sur les différences entre les jeunes Canadiens et les Canadiens adultes quant aux sources de financement : comparativement aux étudiants plus jeunes, ceux âgés de 25 à 64 ans avaient davantage tendance à recourir aux prêts étudiants non gouvernementaux et moins tendance à utiliser des prêts étudiants gouvernementaux. Troisièmement, l'EASEF a révélé que 68 % des enfants dont les parents s'attendaient à ce qu'ils fassent des études postsecondaires avaient de l'épargne, comparativement à 43 % en 1999 et 52 % en 2002.

L'EASEF est une source exhaustive de données sur les études et la formation chez les Canadiens et elle peut servir à l'examen approfondi des constatations présentées dans ce rapport sommaire. Par exemple, on pourrait effectuer une recherche pour mieux comprendre la participation accrue de certains groupes de population aux programmes d'études et de formation en examinant leurs attitudes à l'égard de l'apprentissage et les objectifs qu'ils souhaitent atteindre en faisant des études ou en suivant une formation liée à l'emploi. L'EASEF pourrait servir à identifier les caractéristiques des Canadiens adultes qui sont considérés comme désengagés de l'apprentissage à vie et à déterminer s'ils diffèrent des autres en ce qui a trait à leurs attitudes vis-à-vis de l'apprentissage ou s'ils font face à des obstacles différents. Quant au financement des études postsecondaires, l'EASEF peut servir à déterminer si l'évolution des sources de financement au fil du temps touche des groupes de population particuliers ou si elle est liée aux caractéristiques du programme d'études ou de formation, si le montant d'argent provenant de chaque source a évolué, et la manière dont chaque source est utilisée pour couvrir l'ensemble des dépenses du programme.

## Annexe 1

**Tableau A.1.1**

**Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans ayant participé à tout type d'études ou de formation entre juillet 2007 et juin 2008**

	Population totale	Éducation ou formation	Éducation	Formation
	nombre	pourcentage		
<b>Total</b>	21 415 200	46,6	17,7	33,9
<b>Groupe d'âge</b>				
18 à 24	3 096 600	72,2	63,3	21,4
25 à 34	4 469 200	50,3	19,4	37,8
35 à 44	4 788 900	47,5	10,7	40,5
45 à 64	9 060 500	35,7	4,8	32,9
<b>Sexe</b>				
Hommes	10 670 800	45,5	16,8	33,3
Femmes	10 744 400	47,8	18,5	34,6
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>				
Inférieur au secondaire	2 439 200	23,3	9,8	14,4
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	6 164 300	42,7	23,4	24,1
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	12 753 500	53,1	16,4	42,5
<b>Province</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	338 700	42,2	16,2	30,5
Île-du-Prince-Édouard	89 500	50,6	17,0	37,7
Nouvelle-Écosse	599 500	47,4	16,8	34,5
Nouveau-Brunswick	485 900	41,6	14,5	32,2
Québec	5 023 800	40,5	17,0	27,4
Ontario	8 369 300	49,2	18,5	36,1
Manitoba	714 100	48,2	18,5	36,6
Saskatchewan	591 600	50,3	14,5	40,3
Alberta	2 317 100	51,7	17,4	39,2
Colombie-Britannique	2 885 700	45,9	17,9	33,4
<b>Lieu de naissance</b>				
Nés au Canada	16 777 800	47,9	17,6	35,3
Nés à l'extérieur du Canada	4 331 800	40,5	17,0	27,4

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.1.2****Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans ayant participé à des programmes d'études entre juillet 2007 et juin 2008**

	Études secondaires	Études postsecondaires					Total – études postsecondaires	Total pourcentage
	École secondaire pourcentage	Études post-secondaires non universitaires	Université	Diplôme d'une association professionnelle pourcentage	Autres études post-secondaires			
<b>Total</b>	2,2	5,9	7,0	1,8	0,7	15,4	<b>17,6</b>	
<b>Groupe d'âge</b>								
18 à 24	12,4	19,3	29,7	1,4	0,5 <sup>E</sup>	50,9	<b>63,3</b>	
25 à 34	0,8 <sup>E</sup>	7,5	7,4	3,1	0,6 <sup>E</sup>	18,6	<b>19,3</b>	
35 à 44	0,4 <sup>E</sup>	3,7	3,0	2,4	1,2 <sup>E</sup>	10,3	<b>10,7</b>	
45 à 64	0,3 <sup>E</sup>	1,7	1,1	1,0	0,6 <sup>E</sup>	4,5	<b>4,8</b>	
<b>Sexe</b>								
Hommes	2,2	6,1	6,1	1,8	0,5 <sup>E</sup>	14,6	<b>16,7</b>	
Femmes	2,1	5,7	7,8	1,8	0,9	16,3	<b>18,5</b>	
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>								
Inférieur au secondaire	7,2	1,8 <sup>E</sup>	0,3 <sup>E</sup>	x	F	2,6	<b>9,8</b>	
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	4,3	7,9	9,7	0,9 <sup>E</sup>	0,6 <sup>E</sup>	19,1	<b>23,4</b>	
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	0,2 <sup>E</sup>	5,7	7,0	2,6	0,9	16,2	<b>16,3</b>	
<b>Province</b>								
Terre-Neuve-et-Labrador	2,5	5,4	6,4	1,4 <sup>E</sup>	F	13,7	<b>16,2</b>	
Île-du-Prince-Édouard	2,4 <sup>E</sup>	4,6	7,8	1,4 <sup>E</sup>	F	14,7	<b>17,0</b>	
Nouvelle-Écosse	2,5	3,7 <sup>E</sup>	7,7	1,7 <sup>E</sup>	F	14,3	<b>16,8</b>	
Nouveau-Brunswick	2,3 <sup>E</sup>	3,6 <sup>E</sup>	7,5	F	F	12,3	<b>14,5</b>	
Québec	1,6	7,8	6,3	0,8 <sup>E</sup>	0,5 <sup>E</sup>	15,4	<b>17,0</b>	
Ontario	2,5	5,8	7,3	2,2	0,7 <sup>E</sup>	15,9	<b>18,4</b>	
Manitoba	2,2	4,5	7,8	3,4 <sup>E</sup>	F	16,1	<b>18,3</b>	
Saskatchewan	2,0	3,9	6,9	1,3 <sup>E</sup>	F	12,5	<b>14,5</b>	
Alberta	2,2	5,4	6,3	2,3 <sup>E</sup>	1,1 <sup>E</sup>	15,2	<b>17,4</b>	
Colombie-Britannique	2,0	5,2	7,5	2,1 <sup>E</sup>	1,2 <sup>E</sup>	15,9	<b>17,9</b>	
<b>Lieu de naissance</b>								
Nés au Canada	2,1	5,9	7,1	1,7	0,8	15,5	<b>17,6</b>	
Nés à l'extérieur du Canada	2,1	5,8	6,4	2,0	0,5 <sup>E</sup>	14,7	<b>16,8</b>	

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.



**Tableau A.1.3****Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans ayant participé à des programmes d'études entre juillet 2007 et juin 2008 selon certaines caractéristiques**

	Études secondaires	Études postsecondaires					Total – études postsecondaires	Total pourcentage
	École secondaire pourcentage	Études post-secondaires non universitaires	Université	Diplôme d'une association professionnelle pourcentage	Autres études post-secondaires	Total – études postsecondaires		
<b>Inscription</b>								
Temps plein	67,5	65,3	71,9	27,7	33,1	62,4	<b>62,9</b>	
Temps partiel	29,9	32,0	24,5	69,6	63,3	34,4	<b>34,0</b>	
Les deux	2,6 <sup>E</sup>	2,7 <sup>E</sup>	3,6	F	x	3,1	<b>3,1</b>	
<b>Situation vis-à-vis de l'activité</b>								
En emploi à un moment donné au cours de la période de référence	76,1	86,7	87,6	93,1	83,7	87,7	<b>86,3</b>	
Sans emploi	23,9	13,3	12,4	6,9 <sup>E</sup>	16,3 <sup>E</sup>	12,3	<b>13,7</b>	
<b>Heures de travail par semaine</b>								
1 à 29 (temps partiel)	51,6	27,9	29,9	15,4 <sup>E</sup>	10,4 <sup>E</sup>	26,5	<b>29,2</b>	
30 ou plus (temps plein)	48,4	72,1	70,1	84,6	89,6	73,5	<b>70,8</b>	

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.1.4****Proportion des Canadiens de 25 à 64 ans ayant fait des études ou suivi de la formation liées à l'emploi, 2002 et 2008**

	Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 2002 <sup>1</sup>			Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008 <sup>2</sup>		
	Éducation ou formation	Éducation	Formation	Éducation ou formation	Éducation	Formation
	pourcentage			pourcentage		
<b>Total</b>	30,1	8,2	24,6	36,0	8,1	30,6
<b>Groupe d'âge</b>						
25 à 34	39,5	17,3	27,0	43,0	16,0	31,9
35 à 44	32,0	8,0	27,3	42,1	9,2	36,0
45 à 64	23,5	3,4	21,5	29,4	3,7	27,2
<b>Sexe</b>						
Hommes	29,9	7,6	24,7	36,2	7,6	31,2
Femmes	30,2	8,9	24,5	35,9	8,7	30,1
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>						
Inférieur au secondaire	8,0	2,1	6,5	14,3	2,6 <sup>E</sup>	11,7
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	24,1	7,1	18,8	24,9	4,9	20,9
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	39,4	10,6	32,7	44,2	10,4	37,8
<b>Province</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	24,0	7,0	19,4	32,9	7,1	27,7
Île-du-Prince-Édouard	26,9	4,1 <sup>E</sup>	24,5	41,0	7,0 <sup>E</sup>	35,7
Nouvelle-Écosse	31,0	6,1	27,0	38,3	7,3	33,0
Nouveau-Brunswick	28,2	5,7	24,6	33,4	5,0	30,6
Québec	26,7	6,9	21,4	28,2	7,2	22,9
Ontario	30,3	9,0	24,9	38,3	8,5	32,9
Manitoba	35,3	10,7	28,8	39,3	9,3	34,2
Saskatchewan	33,6	7,8	28,4	42,9	5,4	39,9
Alberta	31,7	7,4	26,3	43,3	8,7	37,2
Colombie-Britannique	33,6	9,7	27,1	35,5	9,3	29,7
<b>Lieu de naissance</b>						
Nés au Canada	31,4	8,0	26,3	37,3	7,9	32,2
Nés à l'extérieur du Canada	26,1	9,2	19,5	29,7	8,5	23,5
<b>Situation vis-à-vis de l'activité</b>						
En emploi à un moment donné au cours de la période de référence	36,4	9,3	30,7	41,2	8,5	35,7
Sans emploi et à la recherche d'un emploi tout au long de la période de référence	24,8	14,6	13,2	26,2 <sup>E</sup>	F	F
Autre	7,2	5,6	2,3	7,7	6,0	2,9

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Représente les activités entreprises de janvier à décembre 2002.

2. Représente les activités entreprises de juillet 2007 à juin 2008.

**Sources :** Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (ÉÉFA), 2003 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.1.5****Durée moyenne de la formation liée à l'emploi chez les Canadiens de 18 à 64 ans ayant suivi de la formation liée à l'emploi entre juillet 2007 et juin 2008**

	Durée de formation moyenne heures
<b>Total</b>	50
<b>Groupe d'âge</b>	
18 à 24	72
25 à 34	55
35 à 44	54
45 à 64	41
<b>Sexe</b>	
Hommes	57
Femmes	44
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>	
Inférieur au secondaire	64 <sup>E</sup>
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	50
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	50
<b>Province</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	57 <sup>E</sup>
Île-du-Prince-Édouard	42
Nouvelle-Écosse	38
Nouveau-Brunswick	52 <sup>E</sup>
Québec	50
Ontario	52
Manitoba	51
Saskatchewan	44
Alberta	44
Colombie-Britannique	57
<b>Lieu de naissance</b>	
Nés au Canada	50
Nés à l'extérieur du Canada	49
<b>Situation vis-à-vis de l'activité</b>	
En emploi à un moment donné au cours de la période de référence	49
Sans emploi et à la recherche d'un emploi tout au long de la période de référence	35 <sup>E</sup>
Autre	104 <sup>E</sup>
<b>Heures de travail par semaine</b>	
1 à 29 (temps partiel)	47
30 ou plus (temps plein)	50
<b>Profession</b>	
Gestion	50
Affaires, finance et administration	46
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	50
Secteur de la santé	36
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	45
Arts, culture, sports et loisirs	59 <sup>E</sup>
Ventes et services	64
Métiers, transport et machinerie	57 <sup>E</sup>
Professions propres au secteur primaire	35
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	51 <sup>E</sup>
<b>Industrie</b>	
Agriculture	23
Foresterie, pêche, chasse, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	53
Services publics	51
Construction	62 <sup>E</sup>
Fabrication de biens durables	48 <sup>E</sup>
Fabrication de biens non durables	60 <sup>E</sup>
Commerce de gros	67 <sup>E</sup>

**Tableau A.1.5 (fin)****Durée moyenne de la formation liée à l'emploi chez les Canadiens de 18 à 64 ans ayant suivi de la formation liée à l'emploi entre juillet 2007 et juin 2008**

	Durée de formation moyenne heures
Commerce de détail	52
Transport et entreposage	39
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail	51
Services professionnels, scientifiques et techniques	47
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien	46
Services d'enseignement	44
Soins de santé et assistance sociale	38
Information, culture et loisirs	56
Hébergement et services de restauration	57 <sup>E</sup>
Autres services	40
Administrations publiques	67

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.**Tableau A.1.6****Proportion ayant reçu le soutien d'un employeur parmi les Canadiens actifs de 18 à 64 ans ayant suivi des programmes d'études entre juillet 2007 et juin 2008**

	Participants pourcentage
<b>Total</b>	39,6
<b>Groupe d'âge</b>	
18 à 24	29,6
25 à 34	44,1
35 à 44	56,0
45 à 64	54,7
<b>Sexe</b>	
Hommes	39,5
Femmes	39,6
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>	
Inférieur au secondaire	28,4 <sup>E</sup>
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	30,3
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	46,3
<b>Province</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	31,8
Île-du-Prince-Édouard	47,3
Nouvelle-Écosse	45,5
Nouveau-Brunswick	43,5
Québec	38,4
Ontario	37,6
Manitoba	45,6
Saskatchewan	31,5
Alberta	43,6
Colombie-Britannique	43,1
<b>Lieu de naissance</b>	
Nés au Canada	40,4
Nés à l'extérieur du Canada	34,8
<b>Heures de travail par semaine</b>	
1 à 29 (temps partiel)	32,1
30 ou plus (temps plein)	42,6

**Tableau A.1.6 (fin)****Proportion ayant reçu le soutien d'un employeur parmi les Canadiens actifs de 18 à 64 ans ayant suivi des programmes d'études entre juillet 2007 et juin 2008**

	Participants pourcentage
<b>Profession</b>	
Gestion	65,7
Affaires, finance et administration	42,4
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	43,7
Secteur de la santé	49,5
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	43,9
Arts, culture, sports et loisirs	31,5
Ventes et services	31,6
Métiers, transport et machinerie	38,4
Professions propres au secteur primaire	26,7 <sup>E</sup>
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	21,0 <sup>E</sup>
<b>Industrie</b>	
Agriculture	F
Foresterie, pêche, chasse, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	44,4 <sup>E</sup>
Services publics	52,3 <sup>E</sup>
Construction	36,4
Fabrication de biens durables	38,8 <sup>E</sup>
Fabrication de biens non durables	43,0 <sup>E</sup>
Commerce de gros	50,3 <sup>E</sup>
Commerce de détail	31,2
Transport et entreposage	39,5 <sup>E</sup>
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail	53,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	45,0
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien	24,2 <sup>E</sup>
Services d'enseignement	45,3
Soins de santé et assistance sociale	42,9
Information, culture et loisirs	43,5
Hébergement et services de restauration	28,5
Autres services	56,0
Administrations publiques	42,9

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.1.7****Proportion ayant reçu le soutien d'un employeur parmi les Canadiens actifs de 25 à 64 ans ayant suivi des programmes d'études, 2002 et 2008**

	Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 2002 <sup>1</sup>	Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008 <sup>2</sup>
	pourcentage	pourcentage
<b>Total</b>	52,0	49,9
<b>Groupe d'âge</b>		
25 à 34	52,4	44,1
35 à 44	51,8	56,0
45 à 64	51,1	54,7
<b>Sexe</b>		
Hommes	56,5	54,6
Femmes	48,0	46,0
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>		
Inférieur au secondaire	31,0 <sup>E</sup>	F
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	55,2	40,3
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	51,9	52,4
<b>Province</b>		
Terre-Neuve-et-Labrador	42,2 <sup>E</sup>	40,2 <sup>E</sup>
Île-du-Prince-Édouard	x	64,8
Nouvelle-Écosse	52,5 <sup>E</sup>	66,3
Nouveau-Brunswick	37,5 <sup>E</sup>	66,3
Québec	50,8	40,9
Ontario	53,0	48,9
Manitoba	55,3	60,2
Saskatchewan	59,0	49,6 <sup>E</sup>
Alberta	55,7	52,4
Colombie-Britannique	49,9	57,7

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Représente les activités entreprises de janvier à décembre 2002.

2. Représente les activités entreprises de juillet 2007 à juin 2008.

**Sources :** Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (ÉÉFA), 2003 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.1.8****Proportion des activités de formation liée à l'emploi suivies par les Canadiens actifs de 18 à 64 ans qui étaient parrainées par l'employeur entre juillet 2007 et juin 2008**

	Participants pourcentage
<b>Total</b>	89,2
<b>Groupe d'âge</b>	
18 à 24	71,1
25 à 34	87,5
35 à 44	91,8
45 à 64	91,2
<b>Sexe</b>	
Hommes	90,5
Femmes	87,9
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>	
Inférieur au secondaire	89,8
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	90,3
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	88,9
<b>Province</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	92,0
Île-du-Prince-Édouard	83,0
Nouvelle-Écosse	88,9
Nouveau-Brunswick	95,2
Québec	92,2
Ontario	87,7
Manitoba	90,8
Saskatchewan	90,8
Alberta	88,9
Colombie-Britannique	88,8
<b>Lieu de naissance</b>	
Nés au Canada	89,7
Nés à l'extérieur du Canada	85,6
<b>Heures de travail par semaine</b>	
1 à 29 (temps partiel)	74,0
30 ou plus (temps plein)	90,7
<b>Profession</b>	
Gestion	95,3
Affaires, finance et administration	89,5
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	91,4
Secteur de la santé	85,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	87,5
Arts, culture, sports et loisirs	71,5
Ventes et services	87,4
Métiers, transport et machinerie	94,1
Professions propres au secteur primaire	73,3 <sup>E</sup>
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	87,9
<b>Industrie</b>	
Agriculture	86,3
Foresterie, pêche, chasse, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	88,4
Services publics	98,4
Construction	89,7
Fabrication de biens durables	91,6
Fabrication de biens non durables	95,8
Commerce de gros	92,3
Commerce de détail	87,8
Transport et entreposage	95,2
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail	92,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	85,7
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien	84,7

**Tableau A.1.8 (fin)****Proportion des activités de formation liée à l'emploi suivies par les Canadiens actifs de 18 à 64 ans qui étaient parrainées par l'employeur entre juillet 2007 et juin 2008**

	Participants pourcentage
Services d'enseignement	84,7
Soins de santé et assistance sociale	86,4
Information, culture et loisirs	91,5
Hébergement et services de restauration	57,0
Autres services	84,9
Administrations publiques	95,7

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.1.9****Proportion des activités de formation liée à l'emploi suivies par les Canadiens actifs de 25 à 64 ans qui étaient parrainées par l'employeur, 2002 et 2008**

	Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 2002 <sup>1</sup>	Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008 <sup>2</sup>
	pourcentage	pourcentage
<b>Total</b>	88,3	90,5
<b>Groupe d'âge</b>		
25 à 34	87,3	87,5
35 à 44	88,8	91,8
45 à 64	88,7	91,2
<b>Sexe</b>		
Hommes	90,3	91,7
Femmes	86,5	89,3
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>		
Inférieur au secondaire	90,6	91,6
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	88,7	95,0
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	88,1	89,5
<b>Province</b>		
Terre-Neuve-et-Labrador	86,7	92,9
Île-du-Prince-Édouard	91,3	83,7
Nouvelle-Écosse	91,7	93,3
Nouveau-Brunswick	92,7	95,8
Québec	94,1	93,0
Ontario	85,1	88,9
Manitoba	86,2	92,0
Saskatchewan	88,3	92,9
Alberta	89,9	89,5
Colombie-Britannique	88,1	91,1

1. Représente les activités entreprises de janvier à décembre 2002.

2. Représente les activités entreprises de juillet 2007 à juin 2008.

**Sources :** Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (ÉÉFA), 2003 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.



## Annexe 2

**Tableau A.2.1**

**Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans qui avaient des besoins ou désirs de formation ou d'éducation non satisfaits entre juillet 2007 et juin 2008**

	Population totale	Besoins ou désirs de formation ou d'éducation non satisfaits
	nombre	pourcentage
<b>Total</b>	<b>21 201 900</b>	<b>31,6</b>
<b>Groupe d'âge</b>		
18 à 24	3 032 600	26,1
25 à 34	4 428 700	38,5
35 à 44	4 742 700	38,1
45 à 54	5 136 800	31,3
55 à 64	3 861 200	20,2
<b>Sexe</b>		
Hommes	10 582 900	29,4
Femmes	10 619 000	33,7
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>		
Inférieur au secondaire	2 423 700	29,8
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	6 100 400	26,3
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	12 622 700	34,4
<b>Province</b>		
Terre-Neuve-et-Labrador	334 100	24,6
Île-du-Prince-Édouard	89 000	24,2
Nouvelle-Écosse	594 500	28,2
Nouveau-Brunswick	480 700	29,6
Québec	4 992 400	33,2
Ontario	8 261 000	32,0
Manitoba	710 800	30,6
Saskatchewan	589 500	29,8
Alberta	2 291 100	31,0
Colombie-Britannique	2 858 700	30,6

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.2.2****Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans ayant déclaré diverses raisons de ne pas avoir entrepris d'autres études ou d'autre formation entre juillet 2007 et juin 2008**

	Total	18 à 24 ans	25 à 64 ans
	pourcentage		
<b>Raisons</b>			
Ne trouvait pas l'information cherchée	3,7	6,2	3,5
N'était pas certain que ça en valait la peine	9,1	12,4	8,8
Formation en conflit avec l'horaire de travail	24,8	22,1	25,1
N'avait pas les préalables requis	3,8	9,6	3,2
Responsabilités familiales	27,3	16,5	28,4
Manque de soutien de l'employeur	5,6	3,6	5,8
Avait besoin de travailler	25,5	29,6	25,1
Formation trop dispendieuse, n'en avait pas les moyens	20,8	29,7	19,9
Ne pouvait obtenir un prêt	2,3	4,8	2,0
Formation offerte à un moment qui ne convenait pas	12,2	13,0	12,1
Formation offerte à un endroit qui ne convenait pas	8,1	9,2	8,0
Raisons de santé	6,9	3,2	7,2
Manque de confiance en soi, d'intérêt ou de motivation	16,0	16,7	15,9
Autre	20,6	17,0	20,9

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.2.3****Proportion de la raison la plus importante déclarée par les Canadiens de 18 à 64 ans pour ne pas avoir entrepris d'autres études ou d'autre formation entre juillet 2007 et juin 2008**

	Total	18 à 24 ans	25 à 64 ans
	pourcentage		
<b>Raison principale</b>			
Ne trouvait pas l'information cherchée	1,6	2,7	1,5
N'était pas certain que ça en valait la peine	3,9	4,7	3,9
Formation en conflit avec l'horaire de travail	10,9	8,9	11,1
N'avait pas les préalables requis	1,1	4,7	0,7 <sup>E</sup>
Responsabilités familiales	16,8	10,6	17,4
Manque de soutien de l'employeur	1,9	0,5 <sup>E</sup>	2,0
Avait besoin de travailler	11,9	12,5	11,9
Formation trop dispendieuse, n'en avait pas les moyens	10,9	19,0	10,1
Ne pouvait obtenir un prêt	0,2 <sup>E</sup>	0,6 <sup>E</sup>	0,2 <sup>E</sup>
Formation offerte à un moment qui ne convenait pas	3,2	4,6	3,1
Formation offerte à un endroit qui ne convenait pas	1,8	2,4 <sup>E</sup>	1,7
Raisons de santé	5,2	2,2 <sup>E</sup>	5,5
Manque de confiance en soi, d'intérêt ou de motivation	10,8	10,3	10,8
Autre	19,8	16,2	20,1

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.2.4****Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans n'ayant ni fait d'études ni suivi de formation entre 2002 et 2008**

	Population totale	N'ont pas fait d'études ni suivi de formation
	nombre	pourcentage
<b>Total</b>	<b>21 361 500</b>	<b>37,7</b>
<b>Groupe d'âge</b>		
18 à 24	3 083 000	17,7
25 à 34	4 460 200	29,3
35 à 44	4 781 800	35,8
45 à 54	5 161 500	43,3
55 à 64	3 875 100	58,1
<b>Sexe</b>		
Hommes	10 643 400	38,2
Femmes	10 718 100	37,2
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>		
Inférieur au secondaire	2 432 100	66,6
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	6 141 200	42,8
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	12 730 700	29,6
<b>Province</b>		
Terre-Neuve-et-Labrador	336 800	44,3
Île-du-Prince-Édouard	89 300	36,7
Nouvelle-Écosse	599 200	36,9
Nouveau-Brunswick	484 400	42,4
Québec	5 019 500	43,2
Ontario	8 342 300	35,3
Manitoba	713 700	35,5
Saskatchewan	590 400	33,1
Alberta	2 310 100	33,1
Colombie-Britannique	2 875 600	38,6

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

## Annexe 3

**Tableau A.3.1**

**Proportion des activités de formation suivies par les Canadiens de 18 à 64 ans qui ont engendré des coûts et coût moyen et médian de ces activités de formation**

	Proportion des activités de formation ayant des coûts pourcentage	Coûts associés à une activité de formation	
		Moyenne	Médiane
		dollars	
<b>Total</b>	<b>40,2</b>	<b>1 027</b>	<b>400</b>
<b>Groupe d'âge</b>			
18 à 24	46,0	820 <sup>E</sup>	200 <sup>E</sup>
25 à 34	42,6	978 <sup>E</sup>	350 <sup>E</sup>
35 à 44	37,8	1 228	500
45 à 64	39,7	954	400
<b>Sexe</b>			
Hommes	36,5	1 152	500
Femmes	43,9	921	300 <sup>E</sup>
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>			
Inférieur au secondaire	42,6 <sup>E</sup>	F	300
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	28,7	995 <sup>E</sup>	275 <sup>E</sup>
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	42,7	1 037	450 <sup>E</sup>
<b>Province</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	18,1 <sup>E</sup>	695 <sup>E</sup>	200
Île-du-Prince-Édouard	35,6 <sup>E</sup>	F	250
Nouvelle-Écosse	30,1	692	F
Nouveau-Brunswick	28,3	F	300 <sup>E</sup>
Québec	39,8	942	450 <sup>E</sup>
Ontario	37,7	1 089	F
Manitoba	45,5	F	250 <sup>E</sup>
Saskatchewan	36,3	623 <sup>E</sup>	275
Alberta	50,4	1 006 <sup>E</sup>	F
Colombie-Britannique	44,2	1 072 <sup>E</sup>	300
<b>Lieu de naissance</b>			
Nés au Canada	40,0	820	399 <sup>E</sup>
Nés à l'extérieur du Canada	43,1	2 175 <sup>E</sup>	F
<b>Situation vis-à-vis de l'activité</b>			
En emploi à un moment donné au cours de la période de référence	39,9	995	400
Sans emploi et à la recherche d'un emploi tout au long de la période de référence	F	F	F
Autre	75,2	F	F
<b>Heures de travail par semaine</b>			
1 à 29 heures (temps partiel)	46,2	F	F
30 heures ou plus (temps plein)	39,3	1 002	400 <sup>E</sup>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.3.2****Coût moyen et coût médian du programme d'études le plus récent à avoir été suivi par les Canadiens de 18 à 64 ans entre juillet 2007 et juin 2008**

	Frais de scolarité et autres frais obligatoires		Frais pour livres, fournitures et équipement		Total des dépenses scolaires	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	dollars		dollars		dollars	
<b>Total</b>	<b>3 578</b>	<b>2 000</b>	<b>767</b>	<b>400</b>	<b>4 311</b>	<b>2 500</b>
<b>Groupe d'âge</b>						
18 à 24	4 408	3 800 <sup>E</sup>	925	500	5 283	4 500
25 à 34	3 483	1 500	795	F	4 289	2 000 <sup>E</sup>
35 à 44	2 024	800	407	100	2 313	900 <sup>E</sup>
45 à 64	1 971	650	418 <sup>E</sup>	F	2 509	800
<b>Sexe</b>						
Hommes	3 819	2 000	832	400	4 561	2 600
Femmes	3 363	2 000 <sup>E</sup>	708	400	4 085	2 400
<b>Type de programme</b>						
École secondaire	409 <sup>E</sup>	75 <sup>E</sup>	167 <sup>E</sup>	50	625	150
Études postsecondaires non universitaires	2 510	1 000	637	300	3 021	1 300
Université	5 517	5 000	1 139	600	6 705	5 750
Diplôme d'une association professionnelle	3 173	1 000 <sup>E</sup>	526 <sup>E</sup>	F	3 662	1 200 <sup>E</sup>
Autre	1 019 <sup>E</sup>	F	91 <sup>E</sup>	0	1 126 <sup>E</sup>	F
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>						
Inférieur au secondaire	1 084 <sup>E</sup>	F	207 <sup>E</sup>	50	1 286 <sup>E</sup>	183
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	4 055	3 300 <sup>E</sup>	901	500	4 890	4 000
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	3 509	1 800 <sup>E</sup>	733	300	4 218	2 150
<b>Province</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	3 700	2 600 <sup>E</sup>	993 <sup>E</sup>	500	4 625	3 350
Île-du-Prince-Édouard	5 237	4 000 <sup>E</sup>	946	500	6 071	5 300 <sup>E</sup>
Nouvelle-Écosse	4 393	3 000 <sup>E</sup>	1 086 <sup>E</sup>	500 <sup>E</sup>	5 364	4 000
Nouveau-Brunswick	5 391	5 000	820	500	6 264	6 000
Québec	1 454	500	459	300	1 888	950
Ontario	4 261	3 000	848	400 <sup>E</sup>	5 145	3 500
Manitoba	3 610	2 500 <sup>E</sup>	736 <sup>E</sup>	F	4 312	3 200 <sup>E</sup>
Saskatchewan	4 126	4 000	940	500	5 069	4 900 <sup>E</sup>
Alberta	3 992	F	1 098	450 <sup>E</sup>	4 954	3 000 <sup>E</sup>
Colombie-Britannique	4 370	3 500 <sup>E</sup>	675	F	4 753	3 800

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.3.3****Coût moyen et coût médian du programme d'études le plus récent à avoir été suivi par les Canadiens de 18 à 64 ans entre juillet 2007 et juin 2008**

	Frais de scolarité et autres frais obligatoires		Frais pour livres, fournitures et équipement		Total des dépenses scolaires	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	dollars		dollars		dollars	
<b>Total</b>	<b>3 578</b>	<b>2 000</b>	<b>767</b>	<b>400</b>	<b>4 311</b>	<b>2 500</b>
<b>Inscription</b>						
Temps plein	4 664	3 800 <sup>E</sup>	997	500	5 600	4 500
Temps partiel	1 641	800	363	100	2 051	1 000 <sup>E</sup>
Les deux	3 962	3 500	733	600	4 665	4 200 <sup>E</sup>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.3.4****Coût moyen et coût médian du programme d'études à temps plein le plus récent à avoir été suivi par les Canadiens de 18 à 64 ans entre juillet 2007 et juin 2008**

	Frais de scolarité et autres frais obligatoires		Frais pour livres, fournitures et équipement		Total des dépenses scolaires	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	dollars		dollars		dollars	
<b>Total</b>	<b>4 664</b>	<b>3 800<sup>E</sup></b>	<b>997</b>	<b>500</b>	<b>5 600</b>	<b>4 500</b>
<b>Groupe d'âge</b>						
18 à 24	4 804	4 500	1 003	600	5 761	5 000
25 à 34	4 743	3 000	1 199 <sup>E</sup>	500	5 953	4 000
35 à 44	3 366 <sup>E</sup>	F	695 <sup>E</sup>	F	3 844	F
45 à 64	4 453 <sup>E</sup>	F	521 <sup>E</sup>	F	4 624 <sup>E</sup>	F
<b>Sexe</b>						
Hommes	4 717	3 500	1 055	500	5 701	4 300
Femmes	4 612	4 000	941	500	5 502	4 700
<b>Type de programme</b>						
École secondaire	426 <sup>E</sup>	F	161 <sup>E</sup>	50	683 <sup>E</sup>	150
Études postsecondaires non universitaires	3 109	1 500 <sup>E</sup>	785	500	3 769	2 300 <sup>E</sup>
Université	6 664	5 600	1 378	1 000	8 026	6 700
Diplôme d'une association professionnelle	6 296 <sup>E</sup>	F	875 <sup>E</sup>	F	6 958	3 000
Autre	1 312 <sup>E</sup>	F	102 <sup>E</sup>	0	1 437 <sup>E</sup>	F
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>						
Inférieur au secondaire	1 366 <sup>E</sup>	F	221 <sup>E</sup>	F	1 615 <sup>E</sup>	F
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	4 651	4 500 <sup>E</sup>	1 047	600	5 641	5 400
Grade diplôme ou certificat d'études postsecondaires	5 048	3 500	1 037	500	6 001	4 300
<b>Province</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	5 009	3 200	1 364 <sup>E</sup>	800 <sup>E</sup>	6 102	4 300 <sup>E</sup>
Île-du-Prince-Édouard	6 424	5 500	1 188	F	7 466	6 300
Nouvelle-Écosse	5 472	5 000	1 410 <sup>E</sup>	600 <sup>E</sup>	6 762	6 300
Nouveau-Brunswick	6 685	6 000	939	500	7 740	6 500
Québec	1 570	550	542	400	2 071	1 000
Ontario	5 975	5 000	1 212	700	7 163	6 000
Manitoba	5 161	4 000	1 074 <sup>E</sup>	500	6 208	4 700
Saskatchewan	5 200	5 000	1 209	700 <sup>E</sup>	6 330	6 000
Alberta	5 382	5 000	1 310 <sup>E</sup>	600 <sup>E</sup>	6 514	6 000
Colombie-Britannique	5 385	5 000	782	500	5 932	5 000

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.3.5****Coût moyen et coût médian du programme d'études à temps plein le plus récent à avoir été suivi par les Canadiens de 18 à 64 ans entre juillet 2007 et juin 2008**

	Frais de scolarité et autres frais obligatoires		Frais pour livres, fournitures et équipement		Total des dépenses scolaires	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	dollars		dollars		dollars	
<b>École secondaire</b>						
18 à 24	398 <sup>E</sup>	60 <sup>E</sup>	137	50	641 <sup>E</sup>	160 <sup>E</sup>
25 à 34	X	X	X	X	X	X
35 à 44	X	X	F	0	F	F
45 à 64	F	F	X	X	F	F
<b>Études postsecondaires non universitaires</b>						
18 à 24	3 321	2 500 <sup>E</sup>	811	500	4 001	3 000
25 à 34	2 331 <sup>E</sup>	800 <sup>E</sup>	843 <sup>E</sup>	400 <sup>E</sup>	3 195 <sup>E</sup>	F
35 à 44	2 186 <sup>E</sup>	F	528 <sup>E</sup>	F	2 693 <sup>E</sup>	F
45 à 64	F	F	F	F	6 292 <sup>E</sup>	F
<b>Université</b>						
18 à 24	6 707	6 000	1 316	1 000	8 014	7 000
25 à 34	7 146	6 000	1 777 <sup>E</sup>	1 000	8 878	6 500
35 à 44	5 192	5 000 <sup>E</sup>	1 285 <sup>E</sup>	1 000 <sup>E</sup>	6 237	5 500 <sup>E</sup>
45 à 64	4 213 <sup>E</sup>	3 000	674 <sup>E</sup>	F	4 844 <sup>E</sup>	3 000
<b>Diplôme d'une association professionnelle</b>						
18 à 24	6 822	6 000	1 944 <sup>E</sup>	F	8 767	F
25 à 34	6 969 <sup>E</sup>	F	728 <sup>E</sup>	F	7 735 <sup>E</sup>	F
35 à 44	F	2 100	F	0	F	F
45 à 64	F	F	F	0	F	F
<b>Autre</b>						
18 à 24	3 943 <sup>E</sup>	F	272 <sup>E</sup>	F	4 215 <sup>E</sup>	F
25 à 34	F	F	F	80 <sup>E</sup>	F	F
35 à 44	F	0	F	0	F	0
45 à 64	F	F	F	0	F	F

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.



**Tableau A.3.6****Coût moyen et coût médian du programme d'études à temps plein le plus récent à avoir été suivi par les Canadiens de 18 à 64 ans entre juillet 2007 et juin 2008**

	Frais de scolarité et autres frais obligatoires		Frais pour livres, fournitures et équipement		Total des dépenses scolaires	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	dollars		dollars		dollars	
<b>École secondaire</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	F	0	F	0	F	F
Île-du-Prince-Édouard	F	0	F	0	F	F
Nouvelle-Écosse	F	0	F	0	F	F
Nouveau-Brunswick	98 <sup>E</sup>	F	F	0	158 <sup>E</sup>	F
Québec	156 <sup>E</sup>	80 <sup>E</sup>	97 <sup>E</sup>	F	251 <sup>E</sup>	180
Ontario	372 <sup>E</sup>	F	127 <sup>E</sup>	F	702 <sup>E</sup>	100 <sup>E</sup>
Manitoba	F	F	113 <sup>E</sup>	50 <sup>E</sup>	F	F
Saskatchewan	76 <sup>E</sup>	F	68 <sup>E</sup>	F	141 <sup>E</sup>	100 <sup>E</sup>
Alberta	332	250 <sup>E</sup>	166 <sup>E</sup>	100 <sup>E</sup>	495	400 <sup>E</sup>
Colombie-Britannique	F	F	F	50 <sup>E</sup>	F	200 <sup>E</sup>
<b>Études postsecondaires non universitaires</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	6 632	F	1 577 <sup>E</sup>	1 200 <sup>E</sup>	7 463	6 000
Île-du-Prince-Édouard	5 647	4 800 <sup>E</sup>	F	400 <sup>E</sup>	6 198	5 200
Nouvelle-Écosse	4 035 <sup>E</sup>	3 000 <sup>E</sup>	F	500 <sup>E</sup>	6 135 <sup>E</sup>	4 200
Nouveau-Brunswick	6 152 <sup>E</sup>	3 000 <sup>E</sup>	1 169 <sup>E</sup>	F	7 819 <sup>E</sup>	5 400 <sup>E</sup>
Québec	920	309 <sup>E</sup>	462	350	1 365	760
Ontario	4 428	3 200	928	600 <sup>E</sup>	5 319	4 200
Manitoba	3 859	F	640 <sup>E</sup>	F	4 569	4 350 <sup>E</sup>
Saskatchewan	4 866	5 000	872 <sup>E</sup>	F	5 698	5 000
Alberta	4 524	4 000	F	F	5 673	5 000 <sup>E</sup>
Colombie-Britannique	5 108	4 500 <sup>E</sup>	628 <sup>E</sup>	F	4 876	5 000 <sup>E</sup>
<b>Université</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	4 992	3 500	1 346 <sup>E</sup>	1 000	6 214	4 400
Île-du-Prince-Édouard	7 146	6 000	1 575 <sup>E</sup>	1 000	8 700	7 500
Nouvelle-Écosse	7 513	7 000	1 392	1 000	8 913	8 000
Nouveau-Brunswick	7 865	6 500	974	600	8 782	7 400
Québec	2 990	2 600	787	500	3 698	3 350
Ontario	7 878	6 500	1 654	1 000	9 529	7 500
Manitoba	5 584	5 000 <sup>E</sup>	1 149 <sup>E</sup>	F	6 683	5 800
Saskatchewan	6 669	6 000	1 726 <sup>E</sup>	1 000	8 285	7 000
Alberta	7 552	6 000	1 660 <sup>E</sup>	1 000	9 228	7 200
Colombie-Britannique	6 694	5 000	1 078	1 000	7 731	6 000
<b>Diplôme d'une association professionnelle</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	5 429 <sup>E</sup>	6 500	F	1 700	6 473 <sup>E</sup>	8 200
Île-du-Prince-Édouard	22 029 <sup>E</sup>	F	1 169 <sup>E</sup>	1 500 <sup>E</sup>	23 197 <sup>E</sup>	F
Nouvelle-Écosse	F	F	F	F	F	F
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	x	x
Québec	1 910 <sup>E</sup>	2 100 <sup>E</sup>	489 <sup>E</sup>	500	2 399 <sup>E</sup>	2 600
Ontario	9 266 <sup>E</sup>	F	942 <sup>E</sup>	F	10 023 <sup>E</sup>	F
Manitoba	10 713 <sup>E</sup>	F	F	F	13 226 <sup>E</sup>	F
Saskatchewan	x	x	x	x	x	x
Alberta	3 101 <sup>E</sup>	F	F	F	3 478 <sup>E</sup>	1 700 <sup>E</sup>
Colombie-Britannique	3 852 <sup>E</sup>	F	F	0	4 208 <sup>E</sup>	F

**Tableau A.3.6 (fin)****Coût moyen et coût médian du programme d'études à temps plein le plus récent à avoir été suivi par les Canadiens de 18 à 64 ans entre juillet 2007 et juin 2008**

	Frais de scolarité et autres frais obligatoires		Frais pour livres, fournitures et équipement		Total des dépenses scolaires	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	dollars		dollars		dollars	
<b>Autre</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	F	0	F	0	F	0
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	x	x
Québec	F	F	F	F	F	200
Ontario	F	F	F	F	2 599 <sup>E</sup>	F
Manitoba	x	x	x	x	x	x
Saskatchewan	F	0	F	0	F	0
Alberta	F	F	F	0	F	F
Colombie-Britannique	F	0	F	0	F	0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.3.7****Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans suivant des programmes d'études qui ont utilisé des sources de financement non remboursable entre juillet 2007 et juin 2008**

	Population totale nombre	Sources non remboursables		Total
		Bourses d'études, subventions, ou autres sources	Parents, conjoint ou partenaire, famille ou autre personne	
		pourcentage		
<b>Total</b>	<b>3 781 400</b>	<b>26,8</b>	<b>35,0</b>	<b>51,6</b>
<b>Groupe d'âge</b>				
18 à 24	1 961 700	32,3	54,1	68,8
25 à 34	869 200	27,2	23,5	45,1
35 à 44	512 900	19,3	11,9 <sup>E</sup>	30,3
45 à 64	437 600	11,1 <sup>E</sup>	6,5 <sup>E</sup>	17,0
<b>Sexe</b>				
Hommes	1 790 100	25,2	35,9	51,6
Femmes	1 991 300	28,3	34,1	51,6
<b>Type de programme</b>				
École secondaire	462 500	9,7 <sup>E</sup>	31,4	37,4
Études postsecondaires non universitaires	1 264 900	23,0	31,8	49,6
Université	1 883 600	34,3	40,3	59,0
Autre	157 700	7,4 <sup>E</sup>	7,9 <sup>E</sup>	12,5 <sup>E</sup>
<b>Province</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	54 900	37,4	27,3	56,9
Île-du-Prince-Édouard	15 200	43,2	27,7	55,0
Nouvelle-Écosse	100 800	30,6	34,2	52,0
Nouveau-Brunswick	70 600	43,3	36,4	56,7
Québec	854 800	24,3	40,0	58,0
Ontario	1 546 600	26,6	34,4	49,4
Manitoba	132 000	32,5	34,9	54,3
Saskatchewan	85 900	34,1	37,2	57,6
Alberta	404 300	28,5	32,7	50,7
Colombie-Britannique	516 200	23,5	30,7	44,9
<b>Revenu du répondant et du conjoint ou partenaire</b>				
Moins de 25 000 \$	1 738 100	35,3	51,8	69,6
De 25 000 \$ à moins de 50 000 \$	505 000	21,9	23,4	41,8
De 50 000 \$ à moins de 75 000 \$	357 000	21,1	21,6	36,8
De 75 000 \$ à moins de 100 000 \$	201 300	13,8 <sup>E</sup>	16,7 <sup>E</sup>	28,8 <sup>E</sup>
100 000 \$ ou plus	428 700	15,1 <sup>E</sup>	7,9 <sup>E</sup>	21,3
<b>Appui de l'employeur</b>				
En emploi à un moment donné au cours de la période de référence et ont reçu le soutien de l'employeur	1 047 500	27,8	26,9	47,2
En emploi à un moment donné au cours de la période de référence et n'ont pas reçu le soutien de l'employeur	1 789 200	24,1	38,7	51,6
<b>Lieu de naissance</b>				
Nés au Canada	2 955 100	27,5	36,2	53,2
Nés à l'extérieur du Canada	735 000	23,6	30,6	44,5

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

**Tableau A.3.8****Proportion des Canadiens de 18 à 64 ans suivant des programmes d'études qui ont utilisé des sources de financement remboursable entre juillet 2007 et juin 2008**

	Population totale  nombre	Sources remboursables		Total
		Prêt étudiant gouvernemental	Prêt étudiant non gouvernemental	
		pourcentage		
<b>Total</b>	<b>3 781 400</b>	<b>16,2</b>	<b>16,6</b>	<b>28,4</b>
<b>Groupe d'âge</b>				
18 à 24	1 961 700	21,9	16,4	33,1
25 à 34	869 200	15,5	23,5	33,4
35 à 44	512 900	8,0 <sup>E</sup>	13,4 <sup>E</sup>	19,1
45 à 64	437 600	2,3 <sup>E</sup>	7,5 <sup>E</sup>	9,1 <sup>E</sup>
<b>Sexe</b>				
Hommes	1 790 100	14,0	16,6	26,7
Femmes	1 991 300	18,1	16,7	29,9
<b>Type de programme</b>				
École secondaire	462 500	F	6,8 <sup>E</sup>	7,1 <sup>E</sup>
Études postsecondaires non universitaires	1 264 900	16,7	16,3	28,5
Université	1 883 600	19,9	19,6	34,1
Autre	157 700	x	F	F
<b>Province</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	54 900	19,6 <sup>E</sup>	15,3 <sup>E</sup>	29,7
Île-du-Prince-Édouard	15 200	24,8	19,4 <sup>E</sup>	37,9
Nouvelle-Écosse	100 800	24,8	19,1	38,3
Nouveau-Brunswick	70 600	33,6	15,1 <sup>E</sup>	42,0
Québec	854 800	18,5	14,9	28,2
Ontario	1 546 600	16,3	17,1	29,2
Manitoba	132 000	8,9 <sup>E</sup>	23,6	28,9
Saskatchewan	85 900	13,8 <sup>E</sup>	16,8	26,8
Alberta	404 300	11,6 <sup>E</sup>	18,0	26,5
Colombie-Britannique	516 200	13,1	14,9 <sup>E</sup>	24,0
<b>Revenu du répondant et du conjoint ou partenaire</b>				
Moins de 25 000 \$	1 738 100	25,2	18,6	37,7
De 25 000 \$ à moins de 50 000 \$	505 000	11,5 <sup>E</sup>	18,9	26,0
De 50 000 \$ à moins de 75 000 \$	357 000	6,9 <sup>E</sup>	22,4	25,6
De 75 000 \$ à moins de 100 000 \$	201 300	x	13,3 <sup>E</sup>	14,5 <sup>E</sup>
100 000 \$ ou plus	428 700	x	9,3 <sup>E</sup>	10,2 <sup>E</sup>
<b>Appui de l'employeur</b>				
En emploi à un moment donné au cours de la période de référence et ont reçu le soutien de l'employeur	1 047 500	11,5	13,7	22,1
En emploi à un moment donné au cours de la période de référence et n'ont pas reçu le soutien de l'employeur	1 789 200	15,2	18,4	29,4
<b>Lieu de naissance</b>				
Nés au Canada	2 955 100	15,7	17,4	28,7
Nés à l'extérieur du Canada	735 000	18,1	13,9	27,7

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

## Annexe 4

**Tableau A.4.1**

**Proportion des enfants de 0 à 17 ans ayant de l'épargne pour faire des études postsecondaires et proportion de ceux ayant de l'épargne qui ont un régime enregistré d'épargnes-études (REEE)**

	Population totale	Ont de l'épargne pour faire des études postsecondaires	Ceux ayant de l'épargne qui ont un régime enregistré d'épargnes-études
	nombre	pourcentage	pourcentage
<b>Total</b>	6 186 200	67,5	69,3
<b>Groupe d'âge de la personne la mieux renseignée sur l'enfant</b>			
18 à 24	141 000	52,9	53,1 <sup>E</sup>
25 à 34	1 394 100	62,8	65,8
35 à 44	3 016 100	69,0	70,5
45 à 54	1 454 900	70,0	70,6
55 et plus	180 100	72,0	72,5
<b>Groupe d'âge de l'enfant</b>			
0 à 4	1 506 000	68,1	72,3
5 à 12	2 730 300	68,5	71,0
13 à 17	1 949 900	65,7	64,5
<b>Sexe de l'enfant</b>			
Garçons	3 126 400	66,1	67,4
Filles	3 059 800	69,1	71,2
<b>Nombre d'enfants dans le ménage</b>			
Un	1 091 600	67,5	64,5
Deux	2 997 900	71,5	71,8
Trois ou plus	2 096 700	61,9	67,9
<b>Revenu de la personne la mieux renseignée et de son conjoint ou partenaire</b>			
Moins de 25 000 \$	604 500	42,3	57,4
25 000 \$ à 49 999 \$	1 098 100	53,6	56,2
50 000 \$ à 74 999 \$	1 259 100	64,2	64,3
75 000 \$ à 99 999 \$	1 137 200	71,2	72,2
100 000 \$ ou plus	2 080 600	82,5	76,6
<b>Province</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	83 100	69,4	68,0
Île-du-Prince-Édouard	27 000	64,4	62,9
Nouvelle-Écosse	158 400	55,5	54,3
Nouveau-Brunswick	124 100	61,5	67,7
Québec	1 345 400	58,2	65,2
Ontario	2 585 300	71,0	71,2
Manitoba	214 900	66,5	62,6
Saskatchewan	185 100	72,2	62,8
Alberta	683 200	73,2	74,3
Colombie-Britannique	779 800	69,7	70,6

**Tableau A.4.1 (fin)****Proportion des enfants de 0 à 17 ans ayant de l'épargne pour faire des études postsecondaires et proportion de ceux ayant de l'épargne qui ont un régime enregistré d'épargnes-études (REEE)**

	Population totale	Ont de l'épargne pour faire des études postsecondaires	Ceux ayant de l'épargne qui ont un régime enregistré d'épargnes-études
	nombre	pourcentage	pourcentage
<b>Aspirations à l'égard de l'éducation pour les enfants âgés de 0 à 17 ans</b>			
École de métiers	156 300	51,1	48,8
Collège ou cégep	829 800	51,9	52,4
Université	4 651 900	70,3	72,4
Institut privé, autre, inconnu	x	x	x
Études postsecondaires, niveau inconnu	544 000	73,1	66,7
<b>Niveau de scolarité de la personne la mieux renseignée sur l'enfant</b>			
Inférieur au secondaire	132 900	36,8	49,5
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	1 356 700	58,8	59,2
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires	4 496 800	72,4	72,4
<b>Rendement de l'enfant durant sa dernière année au primaire ou au secondaire</b>			
90 % ou plus	809 500	72,8	69,3
80 % à 89 %	1 522 900	69,4	71,5
70 % à 79 %	1 183 600	64,9	64,4
60 % à 69 %	378 200	57,4	57,9
50 % à 59 %	98 100	50,9	37,8 <sup>E</sup>
Moins de 50 %	23 200 <sup>E</sup>	37,0 <sup>E</sup>	71,0 <sup>E</sup>
<b>Lieu de naissance de l'enfant</b>			
Nés au Canada	5 663 200	67,8	69,2
Nés à l'extérieur du Canada	502 800	63,6	70,8

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*<sup>E</sup> à utiliser avec prudence**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.**Tableau A.4.2****Proportion des enfants de 0 à 17 ans ayant des parents au courant de l'existence du Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE)**

	Population totale	Au courant du Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE)
	nombre	pourcentage
<b>Total</b>	6 344 200	79,4
<b>Groupe d'âge du parent</b>		
18 à 24	115 000	64,5
25 à 34	1 459 400	79,5
35 à 44	3 133 000	79,4
45 à 54	1 489 400	80,5
55 et plus	147 500	76,8
<b>Groupe d'âge de l'enfant</b>		
0 à 4	1 536 800	83,9
5 à 12	2 805 700	80,2
13 à 17	2 001 800	74,7

**Source :** Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

## Notes en fin de texte

1. La plupart des Canadiens (91 %) qui avaient suivi de la formation avaient participé à moins de six activités de formation liée à l'emploi durant la période de référence. Toutefois, étant donné que l'EASEF recueillait de l'information sur la durée pour jusqu'à cinq activités de formation liée à l'emploi, la durée totale est sous-estimée pour ceux qui avaient suivi plus de cinq activités de formation liée à l'emploi.
2. Sauf les travailleurs autonomes.
3. Sauf les travailleurs autonomes.
4. On a demandé aux 38 % de Canadiens de 18 à 64 ans qui n'ont pas poursuivi leurs études ou suivi d'autre formation et qui ont indiqué de pas avoir eu un besoin ou un désir non satisfait à cet égard pourquoi ils n'ont pas entrepris d'autres études ou d'autre formation. Ceux-ci sont inclus dans ce pourcentage.
5. Si le répondant ne déclarait qu'une seule raison, cette raison était traitée comme la plus importante.
6. Ce groupe n'a participé à aucune activité d'éducation ou de formation entre juillet 2007 et juin 2008 et n'a participé à aucune activité d'éducation ou de formation liée à l'emploi entre 2002 et juin 2007.
7. La mention « généralement » renvoie à des valeurs médianes, qui correspondent à la valeur qui divise la moitié supérieure de la moitié inférieure des montants déclarés.
8. Pour les besoins de la présente section, un parent est la personne la mieux renseignée (PMR) au sujet d'un enfant de 0 à 17 ans. Pour 99 % des enfants, la PMR était un parent ou un tuteur.
9. Les parents, les grands-parents, les autres membres de la famille et les amis peuvent tous cotiser à un REEE.
10. Pour plus d'information sur la SCEE et sur le REEE, consulter : [http://www.rhdcc.gc.ca/fra/apprentissage/epargne\\_education/index.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/apprentissage/epargne_education/index.shtml).
11. Le revenu parental fait référence au revenu de la personne la mieux renseignée et au revenu du conjoint ou partenaire.

# Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

## Documents de recherche

### Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).



**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

- 81-595-M N° 001 Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
- 81-595-M N° 002 Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
- 81-595-M N° 003 Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
- 81-595-M N° 004 Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
- 81-595-M N° 005 Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
- 81-595-M N° 006 Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
- 81-595-M N° 007 Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
- 81-595-M N° 008 L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
- 81-595-M N° 009 Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
- 81-595-M N° 010 Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
- 81-595-M N° 011 Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
- 81-595-M N° 012 Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
- 81-595-M N° 013 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
- 81-595-M N° 014 À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
- 81-595-M N° 015 Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
- 81-595-M N° 016 Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants
- 81-595-M N° 017 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-M N° 018 Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
- 81-595-M N° 019 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

81-595-M N° 020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-M N° 021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-M N° 022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-M N° 023	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-M N° 024	Contribution économique du secteur culturel en Ontario
81-595-M N° 025	Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
81-595-M N° 026	Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-M N° 027	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
81-595-M N° 028	Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
81-595-M N° 029	Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
81-595-M N° 030	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
81-595-M N° 031	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final
81-595-M N° 032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-M N° 033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-M N° 034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-M N° 035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
81-595-M N° 036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-M N° 037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-M N° 038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-M N° 039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

- 81-595-M N° 040 Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
- 81-595-M N° 041 Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
- 81-595-M N° 042 Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
- 81-595-M N° 043 Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
- 81-595-M N° 044 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
- 81-595-M N° 045 Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3<sup>ème</sup> cycle de l'EJET
- 81-595-M N° 046 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 047 Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
- 81-595-M N° 048 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final
- 81-595-M N° 049 Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique
- 81-595-M N° 050 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1998-1999 à 2004-2005
- 81-595-M N° 051 L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain
- 81-595-M N° 052 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 053 Vers une géographie de la culture : l'écart entre l'urbain et le rural en matière de professions culturelles
- 81-595-M N° 054 Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-M N° 055 Décrocheurs du secondaire retournant à l'école
- 81-595-M N° 056 Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes
- 81-595-M N° 057 Résultats de scolarisation à l'âge de 19 ans selon le sexe et le revenu parental : un premier regard sur les différences provinciales

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

81-595-M N° 058	Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios
81-595-M N° 059	Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4 <sup>e</sup> cycle
81-595-M N° 060	La participation sportive au Canada, 2005
81-595-M N° 061	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005-2006 : rapport final
81-595-M N° 062	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport préliminaire
81-595-M N° 063	Apprentis inscrits : la cohorte de 1993, une décennie plus tard, comparaisons avec la cohorte de 1992
81-595-M N° 064	L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90
81-595-M N° 065	Les diplômés du doctorat au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004-2005
81-595-M N° 066	Comprendre la consommation de produits et services de la culture au Canada
81-595-M N° 067	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1999-2000 à 2005-2006
81-595-M N° 068	Éducation des travailleurs de la santé : Résultats provinciaux
81-595-M N° 069	Les études doctorales au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005-2006
81-595-M N° 070	Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires
81-595-M N° 071	Définition et classification par Statistique Canada des fournisseurs de services d'enseignement postsecondaire et d'éducation des adultes au Canada
81-595-M N° 072	Transition et progression : persévérance dans les études postsecondaires dans la région de l'Atlantique, données du SIEP
81-595-M N° 073	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport final
81-595-M N° 074	L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005
81-595-M N° 075	Transitions entre les études et le marché du travail chez les jeunes adultes

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

---

**Documents de recherche**

- 81-595-M N° 076 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2008-2009 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 077 Élaboration d'un compte satellite de la culture au Canada
- 81-595-M N° 078 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007
- 81-595-M N° 079 L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF) de 2008